

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



ÉDITO

2019 restera dans les mémoires l'année des soubresauts climatiques et sociaux. La vie du Siéml n'a pas été un long fleuve tranquille non plus mais elle a été teintée d'une pointe d'optimisme car notre carnet de commandes a été particulièrement bien rempli. 2019 a encore marqué en effet une intensification sensible de notre activité. Nous avons mandaté au final plus de 58 M€ de travaux contre 53 M€ en 2018, soit une hausse de 10 %. Plus de vingt marchés ont été notifiés. Vingt recrutements ont été opérés, soit un salarié sur quatre environ. Un nouvel organigramme a été défini et les premières réunions des instances de dialogue social ont été tenues.

Père-mère, 2019 aura été aussi l'année du SDAL de Beaupréau-en-Mauges, de la plateforme solaire In Sun We Trust, du renouvellement du contrat de concession électrique pour 30 ans, de l'attribution d'une nouvelle DSP gazière sur la commune déléguée de Lasse, du renouvellement du marché groupé de fourniture de gaz, de la nouvelle compétence chaleur renouvelable, du dépassement pour la première fois de l'enveloppe d'un million d'euros consacrée aux travaux d'efficacité énergétique du bâti communal, de la réforme du règlement financier, de la présidence de l'entente régionale Territoire d'énergie des Pays de la Loire, de la réforme des statuts et surtout du rapprochement spectaculaire avec Angers Loire Métropole sur le chantier passionnant du territoire intelligent.

Beaucoup de chantiers donc et dans le même temps, jamais nous n'avons laissé partir autant d'agents et jamais nous n'avons autant recruté en si peu de temps, et ce alors que le marché de l'emploi subit des tensions structurelles inédites. Jamais non plus nous n'avons géré autant de documents dématérialisés tout en conservant malheureusement une bonne dose de paperasserie administrative. Jamais nous n'avons autant subi les impacts des réorganisations territoriales à l'œuvre, particulièrement prégnantes dans ce département. Jamais enfin nous n'avons connu autant de transformations dans nos métiers de l'énergie et des réseaux, et ce n'est pas fini...

Malgré cela, nous sommes parvenus à nous adapter efficacement à notre nouvel environnement. Je veux remercier ici les élus et les agents de leur engagement au quotidien, sur le pont, chacun à son poste, pour faire en sorte que le navire du Siéml traverse la tempête et parvienne à destination. Le succès de cette entreprise, nous le devons à l'ambition des élus, à la clairvoyance de l'équipe dirigeante et à l'engagement sans faille de tous les agents. Il faut ici nous féliciter collectivement de cette belle aventure et mesurer tout le chemin parcouru depuis 2014. C'est le meilleur moyen de nous donner des forces pour continuer l'aventure et préparer efficacement et collectivement l'avenir de nos territoires !

Jean-Luc DAVY
Président du Siéml

LA GOUVERNANCE	3
LES FAITS MARQUANTS	4
GÉRER LE SERVICE PUBLIC DE LA DISTRIBUTION D'ÉNERGIE	6
PARFAIRE LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE	8
OPTIMISER ET GÉRER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC	10
ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	12
DÉVELOPPER LA MOBILITÉ DURABLE	16
LES RESSOURCES FINANCIÈRES	18
LES RESSOURCES HUMAINES	20
LA COOPÉRATION RÉGIONALE	22
ANNEXES	25

Directeur de la publication

Jean-Luc DAVY, président

Co-directeur de la publication

Emmanuel CHARIL,
directeur général des services

Comité de rédaction

Katell BOIVIN, chargée de mission
gouvernance et communication /
Élise TRICARD, directrice générale
adjointe pôle ressources et moyens

Conception graphique

Manuela TERTRIN,
chargée de conception graphique

Crédits photographiques

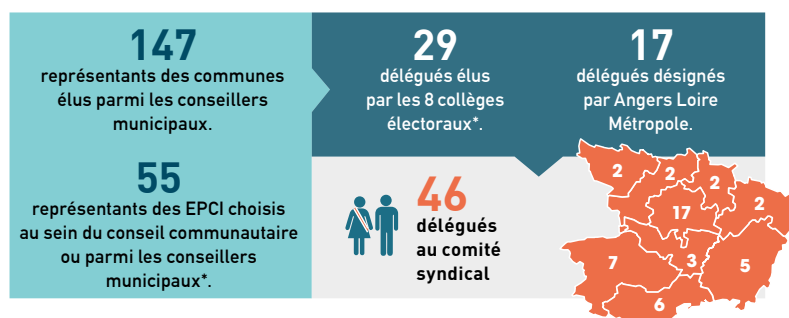
Siéml sauf mentions contraires

Impression : SETIG-ABELIA / Août 2020

LA GOUVERNANCE

L'année 2019 a été marquée par l'adoption d'une double réforme statutaire afin d'étendre le champ de compétences et de services complémentaires du syndicat et d'adapter les circonscriptions électorales selon le périmètre des nouvelles intercommunalités. 130 collectivités membres ont délibéré favorablement à l'issue du processus d'approbation. La réforme a pris effet en août 2019 par arrêté préfectoral, exception faite du nouveau périmètre des circonscriptions qui ne prendra effet qu'après les élections municipales.

UNE GOUVERNANCE REVISITÉE



* Nombre selon la tranche démographique, plus d'infos sur : www.sieml.fr/statuts-du-sieml

La perspective du renouvellement des conseils municipaux en 2020 rendait nécessaire l'adaptation des circonscriptions : comme cette dernière prend en compte la création de communes nouvelles et la concentration des EPCI à fiscalité propre, la réforme aboutit à un resserrement du comité syndical. Il sera composé de 46 délégués (au lieu de 54) élus au sein des collèges électoraux parmi les représentants des communes et des intercommunalités ou désignés directement par Angers Loire Métropole.

ZOOM SUR

→ ACCUSÉ LEVEZ-VOUS !

Comment remercier les délégués pour leur engagement, faire le bilan de la mandature et évoquer les enjeux du prochain mandat ? En ne se prenant pas au sérieux ! Le procès du Siéml a été mené par la Belle Boîte dans la salle des fêtes d'Andard transformée pour l'occasion en tribunal.



L'INFO EN +

→ MODIFICATION DE PÉRIMÈTRE

La réforme de la gouvernance a été l'occasion de consulter les membres du syndicat sur la modification de son périmètre compte tenu de l'adhésion de la commune nouvelle d'Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire et du retrait de la commune de Freigné.

→ COMPÉTENCE OPTIONNELLE

Le Siéml s'est doté d'une compétence optionnelle supplémentaire en matière de production et de distribution par réseaux techniques de chaleur renouvelable. Il propose aux collectivités de les accompagner en réalisant et en exploitant des installations pour leur compte, avec pour objectif de développer massivement les énergies renouvelables thermiques sur le patrimoine public.

→ SERVICES ACCESSOIRES

Le Siéml est désormais habilité à intervenir dans les services accessoires liés notamment aux bases de données, aux systèmes d'information géographique et aux réseaux et systèmes communicants, en lien avec le développement des territoires connectés.

→ RÉUNIONS TERRITORIALES

La session de printemps a réuni localement 180 participants. Les échanges des dernières réunions territoriales de la mandature ont porté sur la réforme de la gouvernance, la première ébauche du PCRS (page 11), le renouvellement du contrat de concession électrique et une revue de projets énergétiques.

6 comités syndicaux dont un comité syndical exceptionnel dédié au renouvellement du contrat de concession.

80 délibérations prises par le comité syndical.



LES FAITS MARQUANTS

JANVIER

Cérémonie des vœux du Siéml en présence des entreprises partenaires.



FÉVRIER

Inauguration de la borne de recharge rapide de Saint-Melaine-sur-Aubance.



MARS

Lancement des réunions d'animation de printemps au Lion-d'Angers.



AVRIL

Approbation de la réforme des statuts par le comité syndical.



MAI

Signature de la charte départementale de partenariat pour le développement de la méthanisation.

JUIN

Lancement du cadastre solaire « In Sun We Trust ».



JUILLET

Signature de la convention PCRS
avec la ville de Cholet et l'agglomération du Choletais.



AOÛT
Visite du Préfet.

OCTOBRE

Inauguration de la borne
de recharge pour vélos à
assistance électrique
de Grez-Neuville.

SEPTEMBRE

4^e édition du Salon du véhicule
électrique.



NOVEMBRE

Forum
départemental
de l'énergie
consacré au
réseau électrique
de demain et
ses nouveaux
usages.



DÉCEMBRE

Soirée à Andard
« Siéml, levez-vous ! ».



GÉRER LE SERVICE PUBLIC DE LA DISTRIBUTION D'ÉNERGIE

LA CONCESSION ÉLECTRIQUE

En sa qualité d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité, le Siéml s'assure de la bonne exécution des missions de service public confiées aux concessionnaires Enedis et EDF dans le cadre d'un contrat de concession. L'année 2019 a été marquée par la signature et l'entrée en vigueur d'un nouveau traité concessif pour la distribution publique d'électricité en Maine-et-Loire.



UNE ANNÉE DE NÉGOCIATION

Approuvé par le comité syndical du 17 septembre 2019 et signé officiellement par le Siéml, Enedis et EDF lors du Forum départemental annuel de l'énergie du 8 novembre 2019, le nouveau traité concessif est entré en vigueur le 31 décembre 2019 pour une durée de 30 ans.

Tout au long de l'année 2019, les trois parties se sont rencontrées à un rythme soutenu et régulier pour traiter des différents sujets identifiés : état des lieux et diagnostic technique de la concession, schéma directeur et programmes pluriannuels d'investissements, répartition de la maîtrise d'ouvrage, intégration des enjeux de la transition énergétique et gestion des flux financiers.

LES AVANCÉES DU NOUVEAU CONTRAT

De nouveaux instruments permettent désormais de mieux planifier les investissements sur la concession : le schéma directeur dresse la vision sur 30 ans et les programmes pluriannuels successifs, revus tous les 4 ans, favorisent une vision commune des priorités et permettent de mieux suivre les engagements d'Enedis.

Les redevances de concession ont été sensiblement revalorisées pour prendre en compte les investissements liés à la transition énergétique. La répartition de la maîtrise d'ouvrage, s'inspirant largement du modèle précédent, a également été actualisée afin de clarifier les enjeux liés aux communes nouvelles au regard des critères d'éligibilité du Facé.



La convention relative à la transition énergétique signée entre le Siéml et Enedis intègre dans le nouveau contrat de concession les enjeux de maîtrise de l'énergie, d'augmentation de la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables et de développement des nouveaux usages (mobilité électrique...).

LES CHIFFRES

LA CONCESSION AU 31 DÉC. 2019

22 694 km de réseau haute et basse tension.

445 411 usagers consommant 4,6 TWh.

9 363 installations de production dont 567 108 MWh injectés soit 12,3 % de la consommation des clients.

1,322 Md€ de patrimoine en valeur brute.

L'INFO EN +

Le rapport de contrôle de la concession électrique pour l'année 2018 fait ressortir les points suivants :

- une amélioration du taux d'enfouissement HTA et BT ;
- une amélioration du critère B* ;
- un respect global des seuils du décret qualité relatif au nombre de clients mal alimentés et au nombre de coupures sur le réseau ;
- une diminution des investissements d'Enedis sur les renforcements et la fiabilisation des postes et des lignes HTA et BT ;
- un fort accroissement des investissements Linky et smart grids.

* Temps moyen pendant lequel un client alimenté en BT est privé d'électricité, quelle que soit la cause de l'interruption.

LES CONCESSIONS GAZIÈRES

Le Siéml possède la compétence optionnelle de distribution publique de gaz. En tant que représentant des communes et des consommateurs, il contrôle la bonne application des dispositions des cahiers des charges de concession. Côté infrastructures, le syndicat participe activement au développement du projet d'écosystème gazier de Lasse.

LE RAPPORT DE CONTRÔLE - EXERCICE 2018

Le rapport de contrôle des concessions gazières porte sur 22 concessions déléguées à Grdf, Sorégies et Antargaz-Finagaz. Pour l'année 2018 et pour chacun des concessionnaires, le service public a été exécuté dans de bonnes conditions et les taux d'incidents restent contenus et maîtrisés sur le périmètre des différents concessionnaires. En constante augmentation depuis 2015, les investissements relatifs au développement du réseau de gaz engagés par Grdf sont le signe d'un réel dynamisme de la distribution de gaz naturel sur le territoire. Néanmoins, ces investissements ne permettent pas de compenser le vieillissement global des canalisations en concession.

L'ÉCOSYSTÈME GAZIER DE LASSE UN PROJET DE TERRITOIRE INNOVANT ET COOPÉRATIF

Un projet structurant est en cours de développement sur la zone d'activité de Lasse (commune nouvelle de Noyant-Villages) afin d'y créer un écosystème industriel vertueux : une activité agricole maraîchère sous serres sera créée. Les serres récupéreront la chaleur fatale de l'unité de valorisation énergétique (UVE). Un projet d'unité de méthanisation est en cours d'étude pour une implantation à proximité de la zone d'activité de Lasse.

Le Siéml est engagé à double titre dans ce projet ambitieux via l'accompagnement qu'il apporte afin de faire venir le gaz naturel sur la zone : mise en place d'un contrat de concession dans le cadre d'une délégation de service public attribuée à Grdf par délibération du comité syndical du 15 octobre 2019 et participation à la réalisation effective d'une station GNV/bioGNV dans le cadre d'un protocole d'accord qui a été présenté et validé par le comité syndical du Siéml lors de sa séance du 25 juin 2019.

LES CHIFFRES

LES CONCESSIONS AU 31 DÉCEMBRE 2019

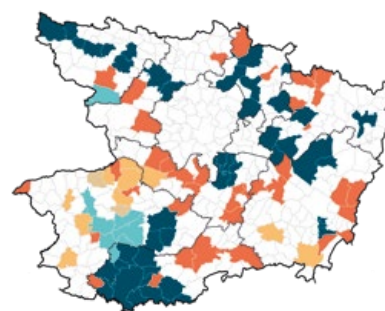
22 concessions gazières déléguées à Grdf, Sorégies et Antargaz-Finagaz

91 communes desservies sur 106 communes en concession.

1125 km de réseaux.

34 847 usagers consommant 1,2 TWh.

GAZ
Communes desservies
répartition par concessionnaire



Concession gaz naturel Grdf
Concession gaz naturel Sorégies
Concession propane Antargaz-Finagaz
Concession propane Sorégies
Conversion de la nature du gaz en cours
(vers le gaz naturel)

POUR ALLER PLUS LOIN

Les rapports de contrôle présentent chaque année l'état des lieux annuel des concessions et leurs évolutions ainsi que les éléments clés de la vie des concessions. L'occasion de revenir en 2018 sur :

LA CONCESSION ÉLECTRIQUE

- le raccordement des producteurs d'électricité renouvelable ;
- les réflexions engagées pour la mutualisation régionale des outils de contrôle de concession.



LES CONCESSIONS GAZIÈRES

- le cadre et l'avancée du déploiement du compteur communicant Gazpar ;
- le développement des réseaux de gaz naturel pour favoriser le raccordement d'unité de production de biométhane ;
- l'avancée de projet de dorsale biogazière des Mauges.

PARFAIRE LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE

LE CŒUR DE MÉTIER HISTORIQUE DU SYNDICAT

Le Siéml est propriétaire des 22 700 km de réseaux électriques basse et moyenne tension pour le compte des collectivités de Maine-et-Loire. Il établit et finance en grande partie des programmes de travaux visant à étendre et améliorer la qualité de ces réseaux et en assure la maîtrise d'ouvrage. De son côté, ENEDIS réalise, en coordination avec le Siéml, son propre programme de travaux. De plus, pour le compte des collectivités qui lui en ont délégué la compétence, le Siéml réalise les travaux sur le réseau d'éclairage public. En 2019, 45,78 M€ ont été investis sur les réseaux, soit une hausse de 10 %.

LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX

→ LES RENFORCEMENTS DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Le Siéml prend en charge la totalité des renforcements du réseau basse tension dans les communes rurales afin d'assurer une distribution d'électricité conforme aux normes et améliorer ainsi sa qualité (diminution des chutes de tension). Le volume de travaux de renforcement reste constant en 2019.

→ LES EFFACEMENTS DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Siéml assure la maîtrise d'ouvrage de tous les travaux d'effacement de réseaux. En 2019, il a financé 9,77 M€ au titre des opérations d'effacement, soit une légère diminution par rapport à 2018 (- 6 %).

→ LES EXTENSIONS COLLECTIVES ET INDIVIDUELLES ÉLECTRIQUES

Les travaux d'extension du réseau public d'électricité consistent à alimenter en électricité toute nouvelle parcelle ou bâtiment. Le Siéml répond aux consultations des communes pour les autorisations d'urbanisme et réalise selon les cas les travaux de raccordement. L'activité a augmenté de 17 % en 2019 avec 6,45 M€ investis.

→ LA SÉCURISATION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

La sécurisation de réseau consiste à remplacer des conducteurs basse tension en fils nus, donc plus vulnérables face aux aléas climatiques, par des conducteurs torsadés. Les travaux sont constants en 2019 avec 62 opérations contre 59 en 2018.

UNE DIRECTION FORTEMENT MOBILISÉE

L'année 2019 a été marquée par un fort renouvellement des effectifs de la direction des infrastructures à la suite du départ à la retraite de six agents. Ce bouleversement est intervenu alors même que la direction a été fortement mobilisée par la poursuite des discussions engagées en 2018 avec Enedis et EDF pour le renouvellement anticipé du contrat de concession de distribution publique d'électricité. L'évolution de la répartition de la maîtrise d'ouvrage a notamment fait l'objet de nombreux scénarii (cf. page 6).

LES CHIFFRES*

73 opérations de renforcement pour 3,11 M€.

233 opérations d'extension de réseau basse tension pour 6,45 M€ dont 140 extensions individuelles et 93 collectives.

227 opérations d'extension du réseau éclairage public (4,31 M€).

62 opérations de sécurisation pour 4,21 M€.

93 opérations d'effacement de réseaux pour 9,77 M€ de travaux basse tension et éclairage public.

* État des mandatements de travaux 2019 au 2 juin 2020.

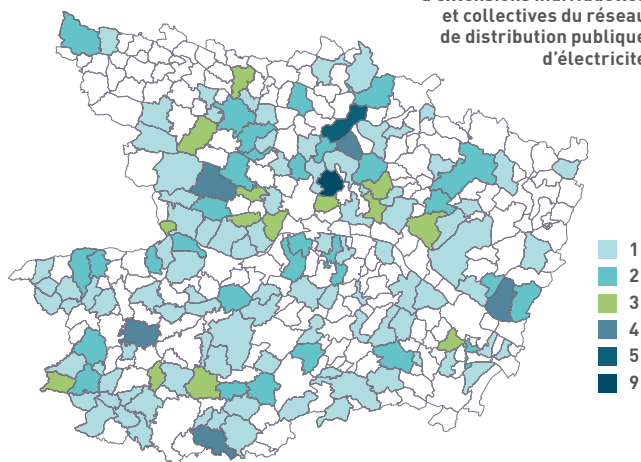
ZOOM SUR

PLATEFORME D'AUTORISATIONS D'URBANISME

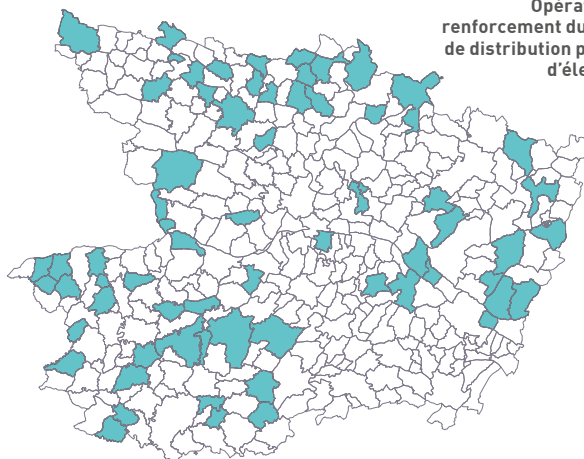
Les projets de raccordement au réseau public de distribution d'électricité font l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme auprès des services instructeurs du droit des sols des collectivités. Cette demande est ensuite transmise pour avis au Siéml ou à Enedis suivant les cas. En 2019, 3088 demandes ont été déposées par les communes et intercommunalités sur la nouvelle plateforme numérique développée par le syndicat et le concessionnaire pour simplifier les démarches d'instruction et assurer un meilleur suivi des dossiers.



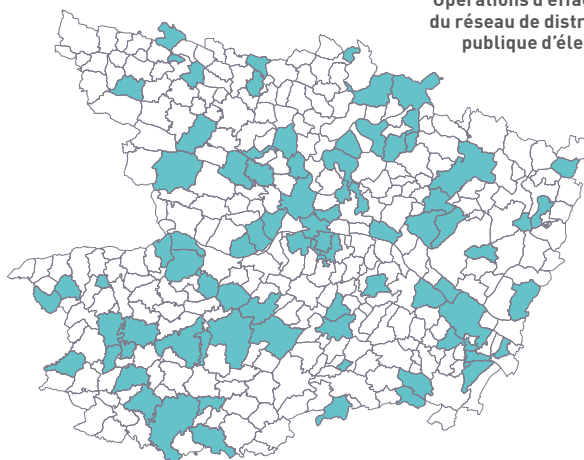
Nombre d'opérations
d'extensions individuelles
et collectives du réseau
de distribution publique
d'électricité



Opérations de
renforcement du réseau
de distribution publique
d'électricité



Opérations d'effacement
du réseau de distribution
publique d'électricité



ZOOM SUR

LA CONCERTATION, AU CŒUR DES TRAVAUX DE LA RUE ACKERMAN DE SAUMUR

En 2019, s'est achevée la première tranche des travaux de la rue Ackerman de Saumur comprenant la dépose des réseaux aériens et leur enfouissement. La présence dans cette rue de nombreux commerces et plus particulièrement de grandes caves viticoles du Saumurois a conduit le Siéml à mener un important travail de concertation avec les représentants des riverains, les commerçants et les artisans. Un planning très serré a été élaboré et parfaitement maîtrisé afin de respecter les contraintes de chacune des parties. La deuxième tranche de travaux a débuté fin 2019 pour s'achever à l'été 2020.

484 627 € de travaux.

52 890 € de participation du Siéml.

780 mètres linéaires effacés
(câbles basse tension, éclairage public
et génie civil de télécommunication).



L'INFO EN +

ASSISES EUROPÉENNES DE L'ÉNERGIE

Le Siéml a participé en janvier 2019 à un atelier pour répondre aux côtés de Brest métropole, d'Enedis et de l'association Hespul à la question suivante : « adapter le réseau électrique au développement des énergies renouvelables, les évolutions sont elles du ressort de la technique ou de nos pratiques professionnelles ? ». Une thématique partagée par le pôle technique et le pôle transition énergétique du syndicat.

OPTIMISER ET PILOTER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

VERS UN ÉCLAIRAGE PUBLIC INNOVANT

Le Siéml exploite le réseau d'éclairage public (EPu) des collectivités lui ayant transféré la compétence au travers notamment du logiciel Géolux. Le syndicat a souhaité renforcer l'accompagnement de ses adhérents dans la gestion de leurs équipements d'EPu, que ce soit dans le déploiement de systèmes de gestion plus innovants ou auprès de communes engagées dans une véritable stratégie lumière.

L'EXPERTISE TECHNIQUE DU SIÉML AU SERVICE DU TERRITOIRE INTELLIGENT D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLÉ

L'éclairage public doit répondre à de nouveaux enjeux pour être à la fois plus performant, plus vertueux et vecteur d'innovations. C'est à ce titre que le Siéml s'est engagé dans le projet de territoire intelligent d'ALM. Son objectif est de créer, sur la communauté urbaine et ses communes membres, un territoire facilitateur de nouveaux services et de nouveaux usages. Cet écosystème utilisera le numérique pour améliorer la qualité des services urbains et en réduire les coûts. Le service EPu du Siéml a fortement contribué à la préparation et la négociation du marché pour la partie EPu qui représente à elle seule la moitié du marché global de performance attribué à Engie pour un montant de 121 M€ HT. Le Siéml accompagnera ALM dans son exécution (hors éclairage public de la ville Angers).



Le règlement financier a été révisé en conséquence pour déterminer les flux financiers entre le Siéml et ALM tout en garantissant une égalité de traitement entre toutes les collectivités.

LA GESTION À DISTANCE DES ARMOIRES DE COMMANDE

L'éclairage public est un poste de dépense important pour les collectivités. La politique menée depuis plusieurs années par le syndicat pour favoriser l'installation de matériels plus économes et moins énergivores arrive à son terme. Le déploiement de solutions innovantes est une nouvelle étape pour gérer et optimiser l'éclairage public. Le Siéml étudie depuis 2018 les différentes solutions de télégestion à l'armoire afin de superviser globalement et en temps réel la gestion de parcs d'éclairage. Après une expérimentation sur la commune de Distré, le Siéml a retenu un système de télégestion à l'armoire intégrant une horloge connectée communicante sur un réseau bas débit de type LoRa. Cette solution permet de gérer la programmation à distance des horaires d'éclairage en fonction des besoins de chaque commune.



L'expérimentation se poursuivra sur la commune du May-sur-Èvre et pourrait être plus largement déployée si elle s'avère concluante.

LES CHIFFRES

155 collectivités adhérentes.

101 531 points lumineux (+ 2 %), 4749 armoires, 10,2 MW de puissance installée, 20640 MWh de consommation annuelle, 19 480 appareils re-lampés.

1 476 demandes de dépannage via le SIG (- 3 %), 532 réparations avec remplacement de lanternes, mâts ou armoires.

4 600 lanternes renouvelées soit 5 M€ de travaux et 800 MWh de gain énergétique.

15 592 (+ 19 %) déclarations de travaux ou d'intention de commencer les travaux.

ZOOM SUR

Le Siéml a missionné la société Noctabene pour accompagner Beauréau-en-Mauges dans l'élaboration et l'exécution de son Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL). Le diagnostic et l'analyse des besoins ont permis de définir une stratégie lumière en collaboration avec les élus. Objectifs : adapter l'éclairage public aux usages et aux rythmes de vie pour éclairer moins et mieux ! Cette prestation sera intégrée au règlement financier du Siéml.



LE GÉORÉFÉRENCIEMENT DES RÉSEAUX

Pour répondre à la réforme « anti-endommagement des réseaux » le Siéml doit géoréférencer la position précise des réseaux souterrains d'éclairage public, au 1^{er} janvier 2020 sur les communes urbaines et en 2026 sur les communes rurales.

Les opérations de géoréférencement entamées en 2018 sur les communes ayant transféré leur compétence éclairage public au syndicat ont mis en évidence la nécessité d'un suivi précis des opérations sur le terrain et une vérification approfondie des données avant leur intégration dans le SIG. Ce besoin s'est traduit par la création d'un poste de chargé d'affaires géoréférencement et le lancement d'un marché de contrôle des géoréférencements réalisés.

2021 Les 700 km de réseaux géoréférencés à la fin 2019 ne permettent pas au Siéml de couvrir l'ensemble des communes urbaines dès 2020. L'amélioration continue du rythme permettra de finaliser le géoréférencement pour ces communes au 1^{er} trimestre 2021 et début 2022 pour toutes les communes rurales.

LES CHIFFRES

159 communes concernées.

4 années de détection.

700 km détectés sur 2 250 km dont 500 km intégrés dans le SIG.



PARTAGER LA GESTION DE LA DONNÉE

COORDINATION DU PLAN CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ ET DÉVELOPPEMENT DU SERVICE SIG*

Évolution de la réglementation, planification énergétique, territoire connecté... la gestion de la donnée est un enjeu fort pour les territoires. Le Siéml les accompagne en coordonnant la mise en œuvre du PCRS, fond de plan mutualisé indispensable pour le respect de la réforme « anti-endommagement » et en structurant son service SIG.

→ La communauté d'agglomération du Choletais, la ville de Cholet et le gestionnaire de gaz Sorégies ont rejoint en 2019 le partenariat départemental qui fédère le Siéml, Enedis et les 9 EPCI. Les avancées, la technicité et les perspectives du PCRS ont été présentées en juin lors d'une réunion inter-régionale qui a réuni élus et techniciens des collectivités, géomètres, entreprises de travaux...

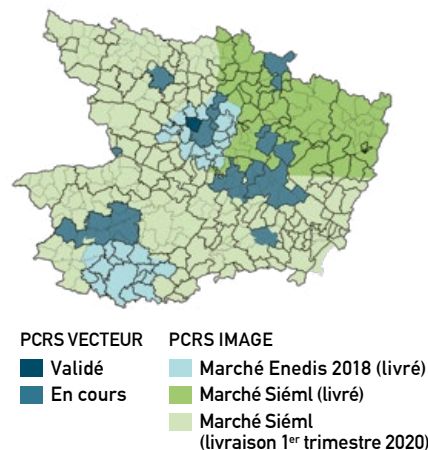
→ En parallèle, Le Siéml développe son service SIG dans la perspective d'accompagner les collectivités dans la gestion de leurs données.

2020 PCRS : couverture globale du département pour le PCRS image (7200 km²) et 1600 km de PCRS vecteur sur 5500 km au total. Développement du SIG : mise en place d'un SIG interne, transversal, commun à tous les services du syndicat ; assistance aux collectivités du département qui le souhaitent dans la gestion de leur SIG (choix des outils, structuration des données, etc.)

PCRS : LES CHIFFRES

1600 km² de PCRS image livrés fin 2019 et 4800 km² en prévision pour début 2020.

312 km de PCRS vecteur livrés et 400 km en cours de numérisation.



* SIG : système d'information géographique

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LE PLAN STRATÉGIQUE EN FAVEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES : ÉTAT D'AVANCEMENT

Le Siéml poursuit les actions engagées dans le cadre de son plan stratégique en faveur des énergies renouvelables adopté en 2018 pour accélérer le développement des énergies vertes en Maine-et-Loire. Cet engagement fort s'articule autour de quatre thématiques qui constituent la feuille de route du syndicat jusqu'en 2020.



Améliorer la connaissance du territoire, que ce soit en terme de potentiel de production ou grâce à des outils mutualisés de suivi de projets ou d'aide à la décision.

→ Création de trois atlas éolien, solaire au sol et ombrières de parking permettant de caractériser très finement le potentiel de chaque inter-communalité sur ces filières.

→ Participation au collectif Cap Métha 49 initié par le Département pour développer la méthanisation en Maine-et-Loire. Une charte départementale a été signée en mai 2019 avec l'ensemble des partenaires pour formaliser le partenariat.

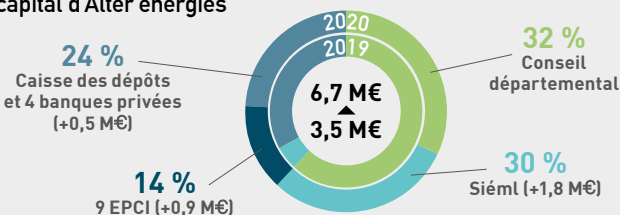
→ Lancement de la plateforme solaire In Sun We Trust permettant à l'ensemble des collectivités et habitants du département de réaliser gratuitement une simulation en ligne du potentiel solaire de leur toiture !



Mobiliser les capacités de financement public dans la perspective de créer une boucle vertueuse pour le territoire.

→ Validation en fin d'année 2019 par tous les actionnaires de l'augmentation en capital de la SEM Alter énergies à hauteur de 7 M€ comprenant une montée en force du Siéml pour 30 % du capital et l'entrée des 9 EPCI du département. La mise en œuvre est prévue pour le 1^{er} semestre 2020.

Augmentation et répartition du capital d'Alter énergies



→ Repositionnement stratégique de la SEM Alter énergies sur les projets d'énergie renouvelable permettant l'implication des acteurs locaux (collectivités, citoyens) et mobilisant d'importants capitaux ou nécessitant une mutualisation à échelle départementale.

L'INFO EN +

UNE NOUVELLE COMPÉTENCE : LA CHALEUR RENOUVELABLE

Dans le prolongement du contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques signé en 2018 avec l'ADEME, le Siéml a étoffé son offre de services en intégrant la chaleur renouvelable dans son panel de compétences. Le Siéml propose aux collectivités de développer et d'exploiter directement leurs installations de chauffage « renouvelable ». L'objectif à terme est de massifier le déploiement d'équipements destinés à produire de la chaleur issue du bois, du solaire ou de la géothermie en levant les principaux freins rencontrés par les collectivités pour se lancer seules dans ce type de projet (compétence technique, crainte vis à vis du suivi des installations...).





Faciliter les conditions d'intégration des énergies renouvelables aux réseaux d'énergie.

- Réflexion autour des enjeux liés à l'intégration massive des EnR sur le réseau de distribution d'électricité et leur prise en compte dans les différentes missions du syndicat. Le Siéml est accompagné dans sa réflexion par l'association HESPUL.
- Mise en place d'un groupe de travail dédié entre le Siéml et Enedis dans le cadre du nouveau contrat de concession.



Renforcer les capacités d'ingénierie au sein du Siéml au service des territoires, pour appréhender le pilotage de projets énergie renouvelable dans toute sa complexité.

- Arrivée en avril 2019 d'un ingénieur spécialisé dans les énergies renouvelables électriques.
- Élaboration d'une offre d'accompagnement des EPCI à la mise en place d'une stratégie intercommunale de développement des énergies renouvelables.
- Élaboration de notes d'opportunité photovoltaïques sur des bâtiments communaux afin de formaliser en 2020 une offre concrète d'accompagnement des collectivités.
- Lancement d'une étude de faisabilité en interne pour installer une centrale photovoltaïque sur le site du Siéml.

L' ACCOMPAGNEMENT DES INTERCOMMUNALITÉS DANS L'ÉLABORATION DE LEUR PCAET

Le Siéml accompagne les territoires dans l'élaboration de leur plan climat air énergie territorial (PCAET) et co-anime le réseau départemental des collectivités concernées.

Le PCAET définit pour chaque territoire une stratégie globale et des actions concrètes pour notamment réduire la consommation d'énergie et développer les énergies propres. Avec l'accompagnement du Siéml, les collectivités disposent d'un appui technique et des moyens humains pour s'engager dans une telle démarche. La coopération au sein du réseau air-énergie-climat 49 permet de diffuser rapidement les bonnes pratiques et de décharger les collectivités de certains aspects méthodologiques.

Deux thématiques ont été abordées en 2019 : formation à l'outil de prospective énergie-climat (PROSPERATIONS) et les outils à disposition des territoires pour construire leur stratégie de développement des énergies renouvelables.

L'INFO EN +

→ LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE

Institué par l'article 198 de la loi relative à la transition écologique et la croissance verte (2015), la CCP est un organe permettant de partager et de consolider les stratégies de transition énergétique à l'échelle départementale. Depuis fin 2018, le Siéml a décidé d'ouvrir cette instance aux structures porteuses de SCoT et de PCAET ainsi qu'à d'autres partenaires locaux : Département, Alter énergies, ...

→ COLLABORATION AUX PORTRAITS CLIMAT ÉNERGIE

Le syndicat a adhéré en 2019 à l'agence d'urbanisme de la région angevine, l'Aura, afin de favoriser une meilleure articulation entre la planification urbaine et la planification énergétique. L'objectif est d'insérer les enjeux énergétiques dans les documents de planification urbaine et de mettre à profit les politiques d'urbanisme en tant que levier des stratégies climat-énergie. La publication des « Portraits climat énergie » d'Angers Loire Métropole, de Loire Layon Aubance et d'Anjou Loir et Sarthe est le fruit d'une collaboration entre les deux structures. Ces portraits mettent en perspective de nombreuses données climatiques et énergétiques et apportent aux acteurs une information synthétique et mise à jour dans une logique d'observation de leurs territoires.



LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Le dispositif des conseillers en énergie partagés (CEP) permet de mutualiser un chargé de mission spécialiste de l'énergie entre plusieurs collectivités de petite et moyenne taille, regroupées à l'échelle d'un EPCI. Elles partagent le coût d'adhésion au service et disposent ainsi de compétences spécifiques. En 2019, quatre CEP accompagnent la politique énergétique des collectivités sur le long terme. Ils apportent de précieux conseils et favorisent la mise en œuvre des actions d'économies d'énergie sur le patrimoine communal.

LES MISSIONS ET EXEMPLES DE RÉALISATION



Accompagner un projet photovoltaïque

La commune de Bellevigne-en-Layon avait pour projet la création d'un club-house situé au stade des Rondières sur la commune déléguée de Thouarcé. Les élus ont souhaité mettre en place une toiture photovoltaïque et se sont rapprochés du conseiller en énergie pour réaliser les pré-études techniques. Celles-ci ont conforté la faisabilité technique et la rentabilité économique et ont permis d'ouvrir un débat sur le financement participatif du projet en lien avec l'association citoyenne Énergie Loire Layon Aubance. Le CEP a également été partie prenante des échanges permettant à la commune de se positionner sur ce sujet.



Analyser thermiquement les bâtiments communaux

Un programme de visites techniques de quinze mairies et de neuf écoles publiques a été mené en 2019 sur la commune de Segré-en-Anjou-Bleu. Ces pré-diagnostic ont permis de présenter toutes les actions d'optimisation à mettre en place pour réduire les consommations d'énergie (réglage programmation de chauffage en fonction de l'occupation, audit énergétique, nettoyage bouches d'extraction d'air, ...) et de lister les travaux d'amélioration à prévoir dans les prochaines années (isolation toiture, remplacement menuiseries, changement système de chauffage...).



Piloter la réalisation d'études de faisabilité « bois énergie »

À Sarrigné et à Cantenay-Épinard, afin d'orienter les élus dans leurs futurs projets de transition énergétique, le CEP a piloté la réalisation et la restitution d'études de faisabilité bois énergie pour deux groupes scolaires. Les conclusions montrent l'intérêt économique et environnemental de remplacer des chaudières fioul ou propane par des chaudières fonctionnant au bois granulé.



Accompagner des projets de travaux d'économies d'énergie et de mise en place d'énergies renouvelables

Après une première expérience réussie au niveau de l'école maternelle/mairie (rénovation thermique et chauffage par géothermie), les élus de Miré ont souhaité renouveler la même opération au niveau de leur école primaire. Le CEP a piloté la réalisation d'une étude de faisabilité « géothermie » qui confirme l'intérêt technique et économique du projet. Le conseiller a ensuite accompagné la commune dans le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre spécialisée.

LES CHIFFRES

4 conseillers en énergie partagés.

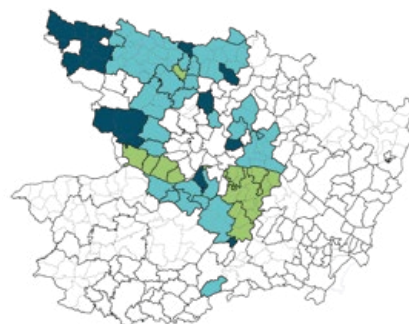
36 communes sous convention

2 EPCI sous convention.

140 000 habitants concernés.

94 communes déléguées.

0,5 € par habitant, coût de l'adhésion pour la commune (convention de trois ans)



■ adhésion avant 2018
■ adhésion 2018
■ adhésion 2019



LES OUTILS AU SERVICE DU CONSEIL EN ÉNERGIE

→ LE FIPEE 21, UNE AIDE À L'INVESTISSEMENT



31

dossiers de rénovation
énergétique



1 199 125 €

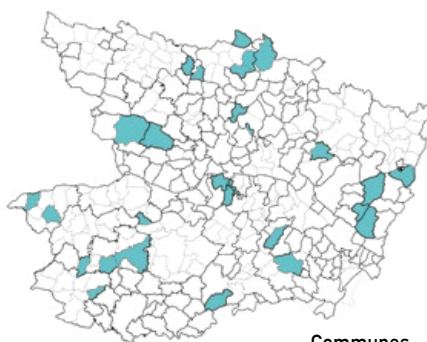
de subventions
attribuées



40 à 75 %

d'économies d'énergie
estimées

Le fonds d'intervention pour les économies d'énergie (Fipee 21) a permis d'accompagner financièrement 25 collectivités pour l'amélioration énergétique de leurs bâtiments avec des subventions allant de 6 180 € à 100 000 €. Le montant des aides varie en fonction de l'ampleur de l'opération et des tonnes de CO₂ évitées grâce aux travaux de rénovation planifiés.



Communes
ayant bénéficié
du Fipee en 2019

INFO EN +

→ UNE REFORME DES AIDES À L'INVESTISSEMENT EN PRÉPARATION

Un groupe de travail se réunira en début d'année 2020 pour définir le nouveau programme d'aide à l'investissement permettant au Siéml de renforcer son accompagnement financier de projets de rénovation performants et d'installation d'énergies renouvelables thermiques. Un programme sous forme d'appel à projet est envisagé.

→ L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE, UNE AIDE À LA DÉCISION



51

audits énergétiques
et 16 études
de faisabilité



2

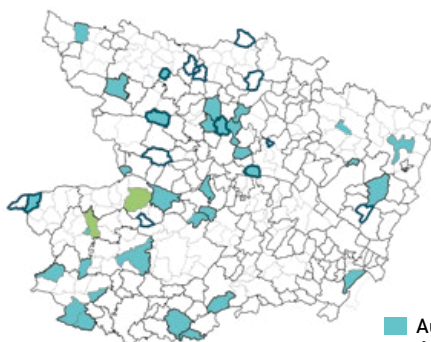
études
réseau de chaleur



950 800 € HT

20 à 50 % collectivités,
50 à 80 % Siéml, dont
subventions ADEME

69 audits énergétiques et études de faisabilité ont été pilotés par les CEP et réalisés par trois bureaux d'études spécialisés. Ils ont permis d'analyser énergétiquement 62 bâtiments et de préconiser des travaux de rénovation aux élus et techniciens des collectivités. En 2019, 2 études ont porté sur des projets de réseau de chaleur.



■ Audits énergétiques
■ Études de faisabilité réseau de chaleur
■ Études de faisabilité EnR

→ RÉFORME DU RÈGLEMENT FINANCIER : D'AVANTAGE D'AUDITS ET D'ÉTUDES

La réforme du règlement financier, adoptée lors du comité syndical du 17 décembre 2019, élargit le catalogue des audits et des études réalisables par le syndicat.

L'objectif est de prendre en considération la diversité des projets sur lesquels le Siéml peut intervenir : rénovation énergétique, intégration d'énergies renouvelables (bois, solaire, géothermie, photovoltaïque), réalisation de réseau de chaleur, amélioration des usages des systèmes existants...

DÉVELOPPER LA MOBILITÉ DURABLE

Avec un nombre de charges qui a doublé en un an, le réseau SmiléMobi participe activement à l'essor de la mobilité alternative en Anjou. Côté bioGNV, en complément de la station déjà installée sur le site du syndicat qui alimente encore davantage de professionnels, le Siéml réfléchit par ailleurs au développement de nouvelles stations d'avitaillement sur le département.

LE RÉSEAU SMILÉMOBI

Le déploiement de la première étape du réseau de bornes s'est achevé en 2019.

Le service public de recharge est en pleine expansion. Il a atteint les 592 abonnés en décembre 2019, une augmentation de 40 % par rapport à 2018. Le cap des 18 000 charges sur le réseau a été passé en décembre dernier. Plus de 1 000 charges sont effectuées chaque mois depuis septembre 2019, ce qui témoigne des besoins émergents des électromobilistes.

Cette augmentation du nombre de recharges s'explique en partie par la collaboration des syndicats au sein de l'entente régionale Territoire d'énergie Pays de la Loire en vue de simplifier la tarification et l'itinérance inter-régionale (cf. schéma p.23). À noter qu'un tiers des sessions de charge est réalisé par des itinérants en provenance de toute la France : Pays de la Loire, Bretagne, Gironde, Hauts-de-Seine, Pyrénées-Atlantiques, Loiret, Cantal...

L'objectif est maintenant d'optimiser la qualité du service et de fiabiliser au maximum le fonctionnement du réseau.

LA MOBILITÉ GAZ

Après deux années de fonctionnement, la station bioGNV mutualisée sur le site du Siéml a atteint son objectif de consommation, assurant ainsi son équilibre économique. Elle compte désormais onze partenaires professionnels et alimente au quotidien les véhicules gaz du syndicat, principalement utilisés par les chargés d'affaires et les conseillers en énergie partagés.

LES CHIFFRES

186 bornes dites « normales » pour véhicules électriques.

10 bornes rapides.

L'INFO EN +

→ RECRUTEMENT

Le Siéml a recruté une responsable mobilité durable afin d'accompagner au mieux les collectivités et de contribuer plus encore au développement des pratiques de mobilité alternative. Le déploiement de stations d'avitaillement GNV, l'expérimentation de services d'autopartage, la transition des parcs automobiles, les usages de l'hydrogène pour la mobilité sont les principaux leviers d'action en cours de réflexion.



32,8

tonnes de gaz naturel comprimé consommées, soit l'équivalent de 650 000 km parcourus en Fiat 500L GNV



2 900

pleins de gaz, dont 1 700 uniquement par les véhicules du Siéml



44

véhicules gaz ont accès à la station, dont les 18 véhicules GNV du Siéml



39,4

tonnes de CO₂ évitées du fait de la consommation de biométhane.



1



2

1 Inauguration de la borne de charge pour vélos à assistance électrique à Souzay. 2 Inauguration de la borne de recharge rapide de Saumur. 3 Fête du vélo. 4 Journée BtoB du salon du véhicule électrique. 5 Inauguration du salon du véhicule électrique. 6 Challenge mobilité.



3



4



5



6

→ CHALLENGE MOBILITÉ

Le Siéml a participé du 16 au 20 septembre à un défi ludique inter-entreprises organisé par l'ADEME. Les 10 agents ont parcouru 14 km à pieds, 262 km en vélo, 390 km en covoiturage et 120 km en train.

Les 120 établissements inscrits en Pays de Loire ont réalisé tout au long de la semaine 224 000 km alternatifs !

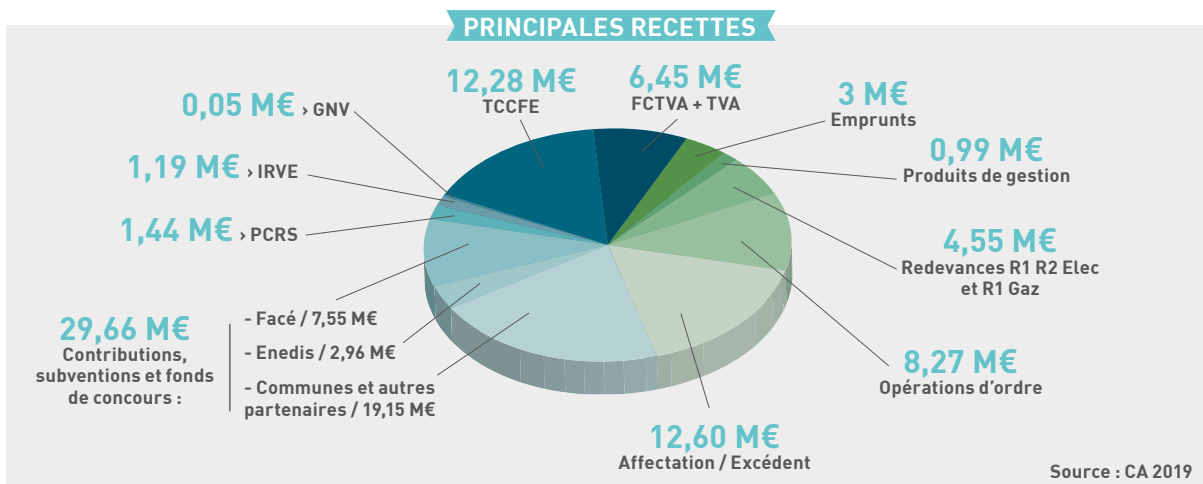
LES RESSOURCES FINANCIÈRES

2019 : UN BUDGET AU SERVICE DES INVESTISSEMENTS SUR LE TERRITOIRE

Les élus ont voté un budget permettant de maintenir la capacité d'investissement du syndicat afin de financer la réalisation des programmes de travaux sur les réseaux et de remplir ses engagements dans les domaines de la rénovation du parc d'éclairage public, la production d'énergie renouvelable et les travaux de rénovation thermique.

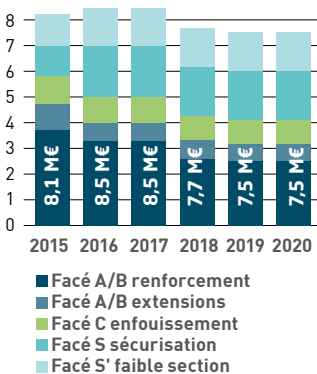


80,48
millions d'euros
de recettes



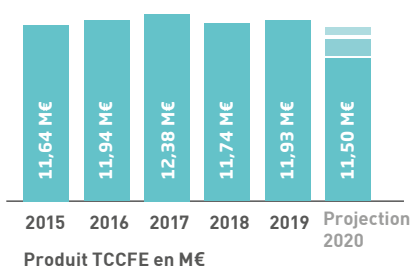
→ LES SUBVENTIONS DU FACÉ

Le fonds d'amortissement des charges d'électrification (Facé) soutient les travaux de renforcement, d'extension et, depuis 1992, certains travaux d'effacement des réseaux basse tension des communes rurales, ainsi que l'établissement des lignes moyenne tension destinées à l'alimentation de nouveaux postes de distribution publique.



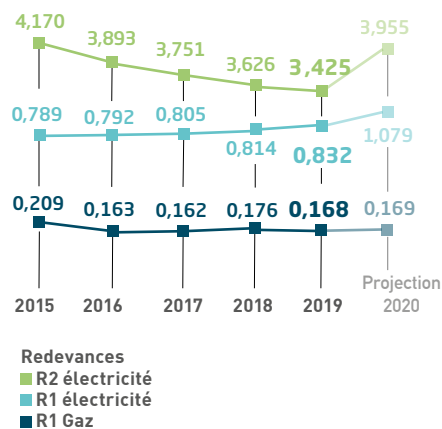
→ LA TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ (TCCFE)

Le Siéml perçoit la part communale de la taxe sur l'électricité, payée par les usagers sur leur consommation, en lieu et place de la plupart des communes du département (à l'exception de 10 communes dites historiques et de Lys-Haut-Layon).



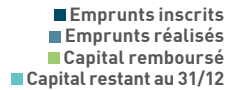
→ LES REDEVANCES DE CONCESSION

En qualité de propriétaire des réseaux de distribution publique d'énergie électrique et de gaz, le Siéml perçoit les redevances **R1** de fonctionnement pour la concession électrique ; **R2** d'investissement pour la concession électrique et **R1 Gaz** de fonctionnement pour les concessions gaz.

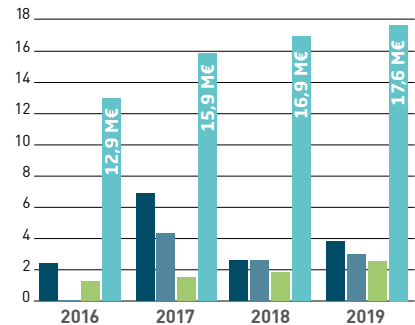


→ LES EMPRUNTS

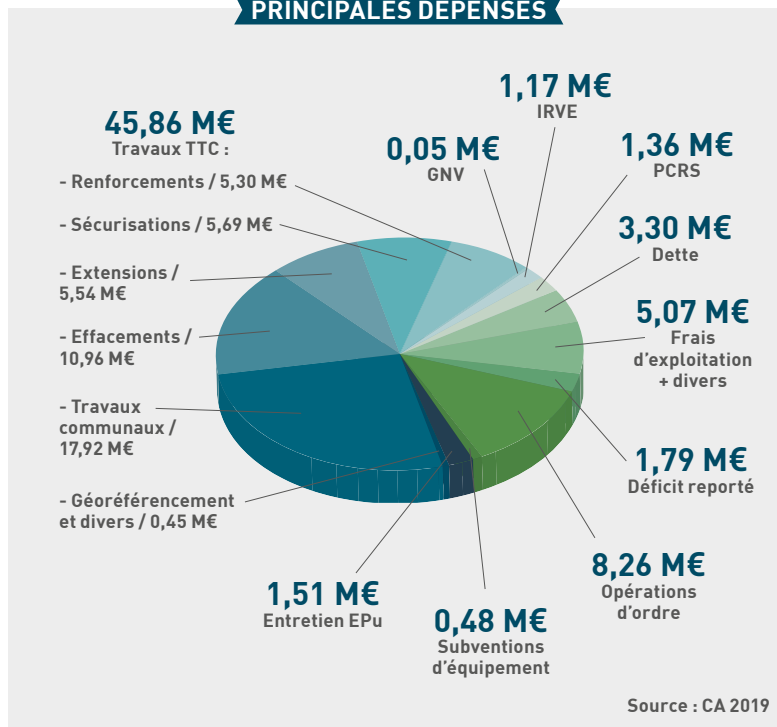
En 2019, le Siéml a emprunté 3 M€ auprès de la Caisse d'épargne à taux fixe de 0,25 %. Le taux moyen des emprunts est de 2,19 % contre 2,53 % en 2018. Le stock de dette propre au Siéml au 31 décembre 2019 est ainsi de 17,56 M€.



Emprunts Siéml (hors emprunts communaux)

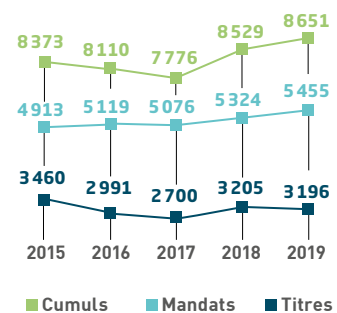


PRINCIPALES DÉPENSES



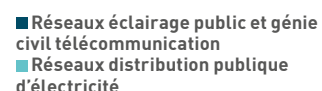
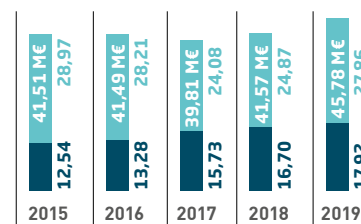
L'ACTIVITÉ COMPTABLE

Les mandats et titres de recettes sont les ordres de paiement et d'encaissement émis par les services du Siéml. En 2019, l'activité comptable s'est maintenue avec 5455 mandats et 3196 titres de recettes. Le service gère désormais quatre comptes de trésorerie distincts, un pour le budget principal et trois pour les budgets annexes.



→ LE VOLUME DES INVESTISSEMENTS SUR LES RÉSEAUX

Les travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité représentent les deux tiers des investissements du Siéml. Le tiers restant est effectué sur les réseaux d'éclairage public, le génie civil de télécommunications, ainsi que les aides à la rénovation thermique du bâti communal. En 2019, le montant des travaux a augmenté de 10,13 %.



LES RESSOURCES HUMAINES

UNE PÉRIODE CHARNIÈRE POUR LES RESSOURCES HUMAINES DU SYNDICAT

Le syndicat traverse depuis 2 ans une période charnière avec de nombreux départs à la retraite et des recrutements sur des postes à remplacer ou récemment créés. Dans ce contexte de grand bouleversement structurel, le dialogue social a pris toute son importance. Le comité technique et le CHSCT, nouvelles instances du Siéml, se sont réunis pour la première fois en avril 2019.

LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Sur les 19 recrutements – intégrant les emplois temporaires, les remplacements, les renforts et les stagiaires de 3^e cycle – 7 concernent des remplacements permanents à la suite de départs à la retraite et 6 ont permis de pourvoir des emplois nouvellement créés.

→ LES DÉPARTS

7 agents ont été admis à la retraite et remplacés : une assistante de secteur, un chargé d'affaires, un géomaticien éclairage public, deux responsables de secteur (dont un départ fin 2018 remplacé en 2019), un directeur des infrastructures et une directrice des finances.

→ LES ARRIVÉES SUR DE NOUVEAUX POSTES

Un agent en charge du contrôle des concessions, un conseiller en énergie, un géomaticien PCRS, une responsable de projets mobilité durable, un responsable de projet énergies renouvelables et une responsable du service affaires juridiques, achats et moyens généraux ont été recrutés sur des emplois permanents.

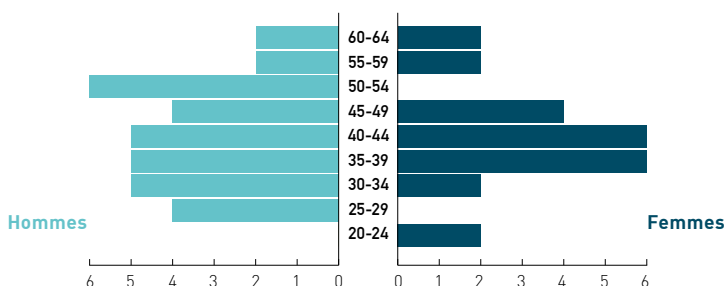
→ LES MISSIONS TEMPORAIRES

4 agents ont été recrutés sur des missions temporaires.

→ L'ACCUEIL DE STAGIAIRES

2 stagiaires ont été accueillis sur des stages longs, l'un au pôle transition énergétique (PCAET), le second pour la mise à jour du PCRS. 3 stages courts se sont déroulés notamment au sein de la direction des infrastructure et du service communication.

PYRAMIDE DES ÂGES



L'INFO EN +

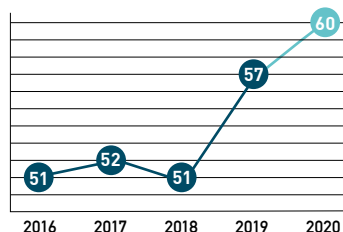
RENFORCEMENT DES FONCTIONS SUPPORTS

Une nouvelle structuration des services a été mise en place parallèlement aux recrutements réalisés dans le cadre de la diversification des activités et à la stabilisation de l'effectif des infrastructures à la suite des nombreux départs à la retraite. Cette nouvelle organisation a pour objectif de clarifier les process, fluidifier les circuits de prise de décision et équilibrer les charges de travail. Le syndicat est désormais organisé en 3 pôles bien distincts placés chacun sous la responsabilité d'un DGA. Les fonctions supports ont été renforcées pour accompagner au mieux les projets des services opérationnels dans toutes leurs dimensions (sécurité juridique, prévision et exécution budgétaires, transformation numérique et communication).

PERSPECTIVES 2020

3 nouveaux postes sont inscrits au budget primitif 2020 : un conseiller en énergie, un technicien spécialisé dans la chaleur renouvelable et un assistant administratif et financier pour le pôle transition énergétique, portant les effectifs du Siéml à 60 agents.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PERMANENTS



L'ORGANIGRAMME AU 31 DÉCEMBRE 2019

LES CHIFFRES



57

agents sur emploi permanent

24

femmes

33

hommes

40,3 %

de catégorie B

31,6 %

de catégorie A

28,1 %

de catégorie C

42,3

ans de moyenne d'âge (49 en 2016).



98,3 %

de taux de départ en formation

1,7

journée de formation par agent en moyenne

3,8 %

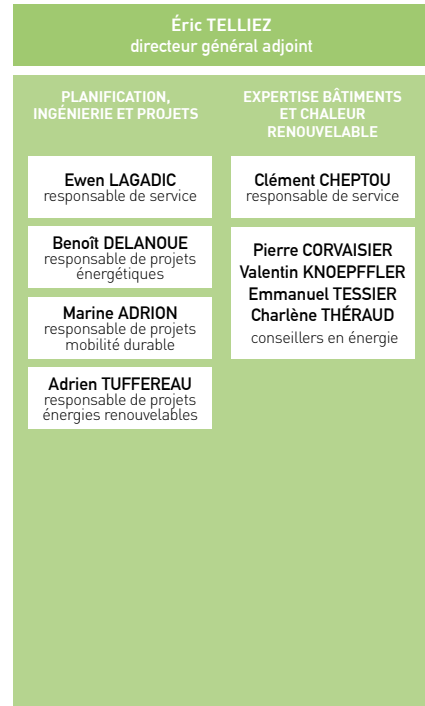
de la masse salariale (4,6 % en 2017)



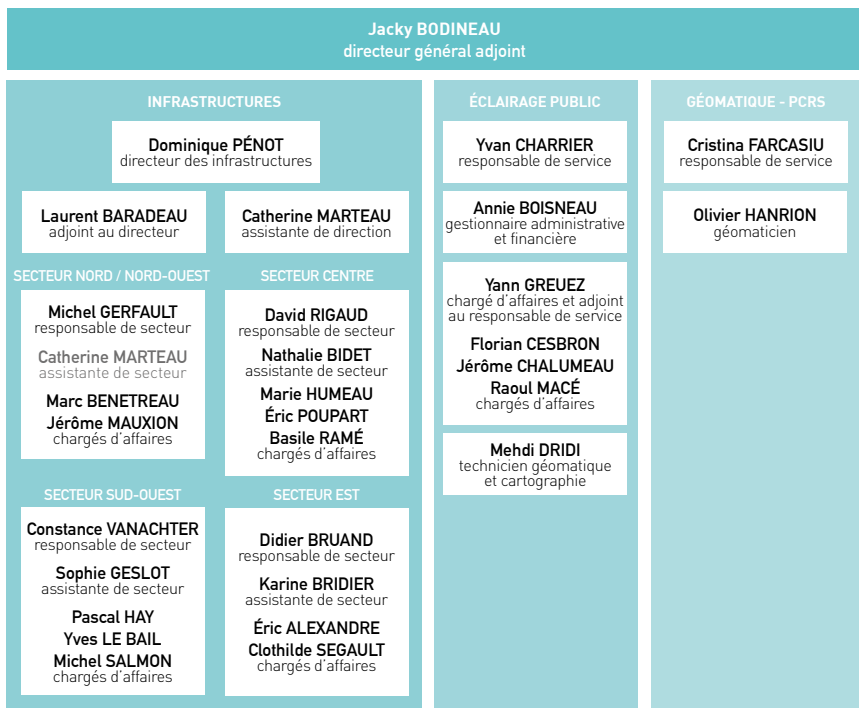
PÔLE RESSOURCES ET MOYENS



PÔLE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



PÔLE TECHNIQUE



LA COOPÉRATION RÉGIONALE



LE SIÉML EN CHARGE DE LA PRÉSIDENTIE DE L'ENTENTE TERRITOIRE D'ÉNERGIE PAYS DE LA LOIRE

Le 1^{er} janvier 2019, et pour une durée de dix-huit mois, le Siéml a pris en charge la présidence, le secrétariat général et l'animation de l'entente régionale Territoire d'énergie Pays de la Loire. Cette structure de coopération entre les autorités organisatrices de la distribution publique de l'énergie (AODE) collabore également activement et directement avec la Région Pays de la Loire.

UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ EN PAYS DE LA LOIRE

Depuis la création du pôle énergie en 2013 et sa structuration officielle en entente intercommunale en 2015, les membres de l'entente régionale se fixent des ambitions fortes : anticiper collectivement les évolutions énergétiques à venir, mutualiser les moyens et les actions à l'échelle régionale, partager les expériences et les bonnes pratiques en matière d'électricité, de gaz, de maîtrise de l'énergie, d'éclairage public, et renforcer leur positionnement face aux divers acteurs locaux et nationaux, notamment face aux concessionnaires électriques et gaziers.

LES AXES STRATÉGIQUES DE LA NOUVELLE MANDATURE

La présidence du Siéml s'insère dans la parfaite continuité des développements antérieurs, impulsés tour à tour par la présidence du Sydela et celle du SyDEV. Elle s'est inscrite néanmoins dans un contexte particulier à l'approche des élections municipales de 2020. Tout l'enjeu de cette présidence a été de mener, dans un temps contraint, des projets structurants et visibles pour l'avenir du pôle. Un certain nombre de priorités ont ainsi été définies pour l'année 2019.

→ **Établir des relations saines et fructueuses avec la région des Pays de la Loire**, notamment en modifiant les statuts de l'entente pour pouvoir intégrer les élus et les agents régionaux dans les différents collèges, et en formalisant une feuille de route de la coopération entre les AODE et la région Pays de la Loire sur les sujets de transition énergétique.

→ **Consolider la gouvernance du pôle, en engageant des réflexions sur l'organisation et l'articulation entre les différents collèges**, afin notamment de renforcer l'efficacité du processus décisionnel et de développer de nouvelles méthodes de travail collaboratives.

→ **Prioriser quelques actions opérationnelles concrètes et visibles** : marché groupé IRVE et création d'un label fédérant les infrastructures de recharge des syndicats, mutualisation du contrôle de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE), convergence progressive des méthodes de travail et développement d'outils métiers mutualisés, ...

LES CHIFFRES

5 acteurs publics engagés, le Sydela (44), le Siéml (49), Territoire d'énergie Mayenne (53), SyDEV (85), le département de la Sarthe (72).

1 214 collectivités adhérentes.

99 343 km de réseau haute et basse tension.

422 775 points lumineux d'éclairage public.

9 installations photovoltaïque au sol.

16 unités de méthanisation.

560 bornes de recharge pour véhicules électriques.

13 stations GNV/bioGNV.

232 M€ d'investissement annuel.

L'INFO EN +

La Région Pays de la Loire doit rejoindre les membres de l'entente régionale courant 2020 en tant que personne associée sur les sujets de transition énergétique.



LE PLUS GRAND RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES EN PAYS DE LA LOIRE

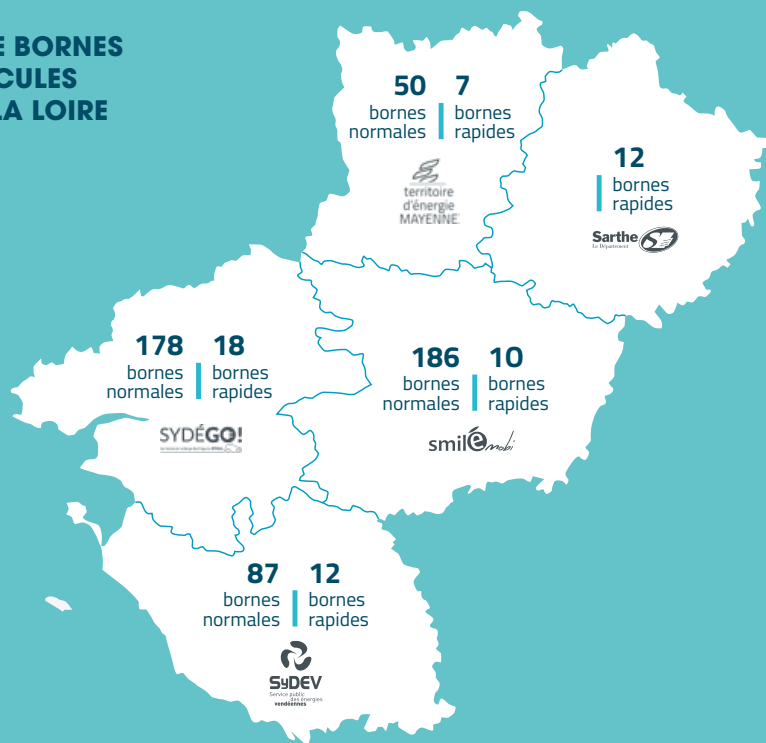
→ Une tarification unique



→ Un service de recharge 24h/24 et 7j/7, des services dédiés

→ Un abonnement local pour un rayonnement régional

→ 3 moyens d'accès et de paiement : badge, smartphone et carte bancaire



Réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques : une tarification et une itinérance inter-régionale simplifiées en 2019.



19 juin 2019 : inauguration de la première borne rapide installée en Mayenne en présence des membres de l'entente régionale.



20 novembre 2019 : signature des nouveaux statuts de l'entente au Salon des maires et des collectivités locales à Paris.





ANNEXES

→ **TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE DE RÉSEAUX, DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, D'INSTALLATION DE BORNES IRVE ET VAE**

→ **AUDITS ÉNERGÉTIQUES, SUBVENTIONS FIPEE ET CONVENTIONS CEP**

* État des mandatements du programme de travaux 2019 au 2 juin 2020.

EXTENSIONS INDIVIDUELLES DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ALLONNES		1	26 397 €	LYS-HAUT-LAYON	NUEIL-SUR-LAYON	1	7 735 €
ANGRIE		1	61 852 €	MAUGES-SUR-LOIRE	MESNIL-EN-VALLÉE (LE)	1	4 582 €
BAUGÉ-EN-ANJOU	BAUGÉ	1	2 263 €		ST-LAURENT-DU-MOTTAY	2	9 894 €
	CUON	1	8 949 €	MAULÉVRIER		4	68 408 €
	ÉCHEMIRÉ	1	16 743 €	MAZIÈRES-EN-MAUGES		1	3 523 €
	VAULANDRY	1	7 046 €	MONTILLIERS		1	33 948 €
BEAUFORT-EN-ANJOU	BEAUFORT-EN-VALLÉE	1	32 143 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	CHAUDRON-EN-MAUGES	1	13 850 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	BEAUPRÉAU	1	4 512 €		FUILLET	1	4 255 €
	CHAPELLE-DU-GENËT (LA)	1	1 884 €		ST-RÉMY-EN-MAUGES	1	30 993 €
	GESTÉ	1	2 093 €	MORANNES-SUR-SARTHE DAUMERAY	DAUMERAY	2	52 786 €
BÉCON-LES-GRANITS		3	25 300 €		MORANNES	1	47 522 €
BÉGROLLES-EN-MAUGES		1	11 857 €	MOZÉ-SUR-LOUET		2	18 254 €
BELLEVIGNE-EN-LAYON	FAVERAYE-MÂCHELLES	1	32 933 €	NEUILLÉ		2	15 462 €
	FAYE-D'ANJOU	1	14 282 €	NOYANT-VILLAGES	CHALONNES-SUR-LE-LUDE	1	16 474 €
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	BRÉZÉ	1	1 000 €	OMBRÉE-D'ANJOU	CHAZÉ-HENRY	1	6 185 €
	CHACÉ	1	12 404 €		POUANCÉ	1	22 079 €
BOIS-D'ANJOU (LES)	BRION	1	3 723 €	ORÉE-D'ANJOU	BOUZILLÉ	1	5 572 €
BRAIN-SUR-ALLONNES		2	13 082 €		CHAMPTOCEAUX	1	9 294 €
BRIOLLAY		1	9 532 €		LANDEMONT	1	1 758 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	SAULGÉ-L'HÔPITAL	1	10 814 €		LIRÉ	2	19 479 €
	ST-RÉMY-LA-VARENNE	1	7 168 €		ST-CHRISTOPHE-LA-COUPERIE	1	5 643 €
	ST-SATURNIN-SUR-LOIRE	1	24 719 €		ST-SAUVEUR-DE-LANDEMONT	1	5 919 €
CANTENAY-ÉPINARD		1	12 550 €	RAIRIES (LES)		1	7 246 €
CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE		1	23 648 €	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	SOUCELLES	2	7 076 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHANZEAUX	1	2 295 €		VILLEVÊQUE	1	54 488 €
	CHAPELLE-ROUSSELIN (LE)	1	11 695 €	ROMAGNE (LA)		1	67 052 €
	CHEMILLÉ	1	6 230 €	SAVENNIÈRES		1	4 454 €
	JUMELLIÈRE (LA)	2	5 640 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	CHAPELLE-SUR-OUDON (LA)	1	9 374 €
	MELAY	1	19 789 €		ST-MARTIN-DU-BOIS	1	15 939 €
	NEUVY-EN-MAUGES	1	16 852 €	SEICHES-SUR-LE-LOIR		1	4 412 €
	SALLE-DE-VIHIERS (LA)	1	67 326 €	SÈVREMOINE	MONTFAUCON-MONTIGNÉ	1	2 297 €
ST-GEORGES-DES-GARDES	1	27 279 €		RENAUDIÈRE (LA)	1	11 368 €	
CLÉRÉ-SUR-LAYON		1	2 542 €		ST-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE	1	21 119 €
CORNILLÉ-LES-CAVES		1	28 620 €		ST-CRESPIN-SUR-MOINE	2	75 276 €
CORON		2	22 806 €		ST-GERMAIN-SUR-MOINE	2	27 472 €
CORZÉ		2	13 591 €		TILLIÈRES	1	9 650 €
DENEZÉ-SOUS-DOUÉ		1	17 269 €		TORFOU	1	11 791 €
DISTRÉ		2	27 156 €	SOULAIRE-ET-BOURG		1	48 305 €
	BRIGNÉ-SUR-LAYON	1	12 604 €	SOUZAY-CHAMPIGNY		1	4 512 €
	MONTFORT	1	7 611 €	ST-AUGUSTIN-DES-BOIS		2	15 866 €
	VERCHERS-SUR-LAYON	1	6 322 €	ST-CHRISTOPHE-DU-BOIS		1	11 865 €
ERDRE-EN-ANJOU	VERN-D'ANJOU	2	22 277 €	ST-CLÉMENT-DE-LA-PLACE		2	76 572 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	JUIGNÉ-SUR-LOIRE	1	10 936 €	ST-MARTIN-DU-FOUILLOUX		1	12 609 €
	CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT	1	73 941 €	ST-PAUL-DU-BOIS		1	9 561 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	GENNES	1	15 381 €	TERRANJOU	NOTRE-DAME-D'ALLENÇON	1	1 957 €
GREZ-NEUVILLE		1	6 412 €	THORIGNÉ-D'ANJOU		1	20 515 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CHAMPIGNÉ	1	6 972 €	TIERCÉ		3	92 830 €
INGRANDES-LE FRESNE-SUR-LOIRE	INGRANDES-SUR-LOIRE	1	32 510 €	TOUTLEMONDE		1	10 719 €
LION-D'ANGERS (LE)		1	10 861 €	TURQUANT		1	516 €
	FONTAINE-GUÉRIN	1	897 €	VAL-D'ERDRE-AUXENCE	VILLEMOSAN	1	4 448 €
	ST-JEAN-DES-MAUVRETS	1	10 791 €	VAL-DU-LAYON	ST-LAMBERT-DU-LATTAY	1	5 021 €
LOIRÉ		1	9 759 €	VERRIÈRES-EN-ANJOU	ST-SYLVAIN-D'ANJOU	5	38 795 €
LOIRE-AUTHION	BAUNÉ	3	61 228 €	VEZINS		2	37 036 €
	CORNÉ	2	21 249 €	YZERNAY		1	12 394 €
LONGUENÉE-EN-ANJOU	PRUILLÉ	1	62 594 €	TOTAL GÉNÉRAL		140	2 144 481 €

EXTENSIONS COLLECTIVES DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ALLONNES		3	372 858 €	LOURESSE-ROCHEMENIER		1	78 940 €
BAUGÉ-EN-ANJOU	BAUGÉ	1	63 419 €	LYS-HAUT-LAYON	TRÉMONT	1	12 417 €
BEAUCOUZÉ		1	127 949 €	MAUGES-SUR-LOIRE	MONTJEAN-SUR-LOIRE	2	120 771 €
BEAUFORT-EN-ANJOU	BEAUFORT-EN-VALLÉE	2	36 500 €		POMMERAYE (LA)	1	10 298 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	BEAUPRÉAU	3	100 921 €	MAY-SUR-ÈVRE (LE)		1	78 771 €
	GESTÉ	1	10 901 €	MAZÉ-MILON	MAZÉ	1	2 199 €
	PIN-EN-MAUGES	1	47 361 €	MONTILLIERS		1	10 454 €
BÉCON-LES-GRANITS		1	42 814 €	MONTREUIL-JUIGNÉ		1	5 870 €
BÉGROLLES-EN-MAUGES		2	112 121 €	MONTREUIL-SUR-MAINE		1	103 893 €
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	CHACÉ	1	15 321 €	MÛRS-ÉRIGNÉ		2	118 606 €
BOIS-D'ANJOU (LES)	FONTAINE-GUÉRIN	1	33 €	NOYANT-VILLAGES	LASSE	1	1 197 €
BOUCHEMAINE		3	22 286 €	OMBRÉE-D'ANJOU	POUANCÉ	1	36 968 €
BRIOLLAY		1	5 710 €	ORÉE-D'ANJOU	BOUZILLÉ	1	78 986 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	BRISSAC-QUINCÉ	2	33 753 €		ST-LAURENT-DES-AUTELS	1	55 916 €
CANTENAY-ÉPINARD		1	18 086 €	POSSONNIÈRE (LA)		1	6 997 €
CHANTELOUP-LES-BOIS		1	6 417 €	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	SOUCELLES	2	18 296 €
CHAPELLE-SAINT-LAUD (LA)		1	11 264 €	SARRIGNÉ		1	31 809 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	SAINTE-CHRISTINE	1	32 056 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	ST-MARTIN-DU-BOIS	2	15 706 €
COUDRAY-MACOUARD		1	18 746 €	SÉGUINIÈRE (LA)		1	52 721 €
DISTRÉ		1	38 543 €	SÈVREMOINE	ROUSSAY	1	39 428 €
DOUÉ-EN-ANJOU	DOUÉ-LA-FONTAINE	2	106 925 €		ST-CRESPIN-SUR-MOINE	1	9 918 €
ÉCOUFLANT		1	208 054 €	ST-BARTHÉLEMY-D'ANJOU		3	41 910 €
ERDRE-EN-ANJOU	GENÉ	1	4 900 €	ST-GEORGES-SUR-LOIRE		1	310 976 €
	VERN-D'ANJOU	1	18 251 €	ST-GERMAIN-DES-PRÉS		1	51 148 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	ST-JEAN-DES-MAUVRETS	1	10 954 €	ST-LAMBERT-LA-POThERIE		3	499 395 €
GREZ-NEUVILLE		1	8 361 €	ST-MARTIN-DU-FOUILLOUX		2	98 218 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CHAMPIGNÉ	1	37 804 €	TIERCÉ		2	29 223 €
INGRANDES-LE FRESNE-SUR-LOIRE	INGRANDES-SUR-LOIRE	2	31 480 €	TRÉMENTINES		3	122 135 €
LION-D'ANGERS (LE)		1	17 561 €	VAL-D'ERDRE -AUXENCE	LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)	1	54 345 €
	CONTIGNÉ	1	7 117 €	VERNOIL-LE-FOURRIER		1	5 414 €
LOIRE-AUTHION	BRAIN-SUR-L'AUTHION	1	7 645 €	VERRIÈRES-EN-ANJOU	ST-SYLVAIN-D'ANJOU	4	438 564 €
	CORNÉ	1	4 369 €	VIVY		1	33 €
LONGUÉ-JUMELLES		1	10 061 €	TOTAL GÉNÉRAL		93	4 310 562 €
LONGUENÉE-EN-ANJOU	MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE (LA)	2	178 498 €				

RENFORCEMENTS DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ALLONNES		1	12 626 €	MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	MORANNES	1	40 612 €
BARACÉ		1	9 394 €		MORANNES-SUR-SARTHE	1	25 143 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	ANDREZÉ	1	59 025 €	NEUILLÉ		1	61 330 €
	JALLAIS	1	5 077 €	NOYANT-VILLAGES	GENNETEIL	1	42 800 €
	PIN-EN-MAUGES	1	55 145 €		NOYANT	1	70 343 €
BOIS-D'ANJOU (LES)	BRION	1	204 162 €		PARÇAY-LES-PINS	1	10 880 €
BRAIN-SUR-ALLONNES		1	43 842 €	NUAILLÉ		1	54 845 €
CHAMBELLAY		1	36 173 €	OMBRÉE-D'ANJOU	POUANCÉ	1	30 103 €
		1	5 481 €	ORÉE-D'ANJOU	BOUZILLÉ	1	23 213 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU		2	26 213 €		DRAIN	1	54 251 €
	CHAPELLE-ROUSSELIN (LA)	1	7 667 €		ST-LAURENT-DES AUTELS	1	16 246 €
	NEUVY-EN-MAUGES	1	1 383 €		ST-SAUVEUR-DE-LANDEMONT	1	9 881 €
	VALANJOU	1	36 152 €	ORÉE-D'ANJOU		1	147 112 €
CHENILLÉ-CHAMPTOUSSÉ	CHAMPTOUSSÉ-SUR-BACONNE	1	33 935 €	PLAINE (LA)		1	109 049 €
CORON		1	8 858 €	ROMAGNE (LA)		1	12 312 €
DURTAL		1	145 817 €	SARRIGNÉ		1	3 056 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	JUIGNÉ-SUR-LOIRE	1	6 659 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	AVIRÉ	1	31 561 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	GENNES	1	96 091 €		BOURG-D'IRÉ	1	57 113 €
	GRÉZILLÉ	1	32 295 €		CHAPELLE-SUR-LOUDON (LA)	1	127 044 €
	ROSIERS-SUR-LOIRE (LES)	1	69 927 €		CHÂTELAIS	1	73 243 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CHAMPIGNÉ	1	11 088 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU		2	129 912 €
INGRANDES-LE FRESNE-SUR-LOIRE	INGRANDES-SUR-LOIRE	1	10 140 €	SÈVREMOINE	LONGERON (LE)	1	1 479 €
JAILLE-YVON (LA)		1	49 689 €		TILLIÈRES	1	220 €
JUVARDEIL		1	3 069 €	SÈVREMOINE		1	4 253 €
LION-D'ANGERS (LE)		1	26 570 €	ST-CLÉMENT-DES-LEVÉES		1	4 399 €
	FONTAINE-GUÉRIN	1	74 261 €	ST-MARTIN-DU-FOUILLOUX		1	16 901 €
	CHERRÉ	1	93 765 €	ST-SIGISMOND		1	116 287 €
	CONTIGNÉ	1	25 285 €	TOUTLEMONDE		1	24 944 €
	SŒURDRES	1	4 284 €	VAL-D'ERDRE-AUXENCE		1	8 460 €
LOIRE-AUTHION	ANDARD	1	31 358 €		LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)	1	94 713 €
LONGUENÉE-EN-ANJOU	PRUILLÉ	1	12 439 €	VAL-DU- LAYON	ST-AUBIN-DE-LUIGNÉ	1	73 615 €
MAUGES-SUR-LOIRE	BOTZ-EN-MAUGES	1	6 324 €	VERNANTES		1	7 856 €
	MONTJEAN-SUR-LOIRE	1	6 654 €	VILLEBERNIER		1	172 063 €
MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	BOISSIÈRE-SUR-ÈVRE	1	1 588 €	TOTAL GÉNÉRAL		73	2 962 184 €
	CHAUSSAIRE	1	51 073 €				
	ST-RÉMY-EN-MAUGES	1	3 434 €				

SÉCURISATION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
BAUGÉ-EN-ANJOU		1	39 597 €	LOIRE-AUTHION	DAGUENIÈRE (LA)	1	8 408 €
	CHEVIRÉ-LE-ROUGE	1	136 547 €	LYS-HAUT-LAYON	NUEIL-SUR-LAYON	1	14 098 €
	FOUGERÉ	1	47 745 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	CHAUDRON-EN-MAUGES	1	16 165 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	ANDREZÉ	1	33 €		SALLE-ET-CHAPELLE-AUBRY (LA)	1	14 732 €
	CHAPELLE-DU-GENÊT (LA)	1	74 205 €		ST-RÉMY-EN-MAUGES	1	250 265 €
	POITEVINIÈRE (LA)	1	84 743 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE		1	79 228 €
BÉCON-LES-GRANITS		1	50 985 €	MOULIHERNE		1	110 837 €
BELLEVIGNE-EN-LAYON	CHAMP-SUR-LAYON	1	25 207 €	NOYANT-VILLAGES	BROC	1	2 668 €
	THOUARCÉ	1	33 €		GENNETEIL	1	56 749 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	LUIGNÉ	1	4 088 €		NOYANT	1	366 091 €
CHALLAIN-LA-POThERIE		1	44 032 €		PARÇAY-LES-PINS	1	89 374 €
CHAUDEFONDS-SUR-LAYON		1	77 194 €	NOYANT-VILLAGES		1	15 905 €
CHEFFES		1	256 307 €	OMBRÉE-D'ANJOU	COMBRÉE	1	227 960 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHAPELLE-ROUSSELIN (LA)	1	75 156 €	ORÉE-D'ANJOU	DRAIN	1	78 460 €
	VALANJOU	1	2 367 €		ST-CRISTOPHE-LA-COUPERIE	1	35 775 €
CHENILLÉ-CHAMPTEUSSÉ	CHENILLÉ-CHANGÉ	1	62 189 €		VARENNE (LA)	1	24 144 €
CORON		1	22 376 €	POSSONNIÈRE (LA)		2	169 332 €
DENEZÉ-SOUS-DOUÉ		1	32 224 €	SÈVREMOINE	TORFOU	1	166 606 €
DOUÉ-EN-ANJOU	VERCHERS-SUR-LAYON	1	21 149 €	ST-MACAIRE-DU-BOIS		1	38 567 €
DURTAL		3	413 873 €	TERRANJOU	MARTIGNÉ-BRIAND	1	6 941 €
ERDRE-EN-ANJOU	POUÉZE (LA)	1	154 769 €	TUFFALUN	LOUERRE	1	17 674 €
ÉTRICHÉ		2	13 223 €	VAL-D'ERDRE-AUXENCE	CORNUAILLE (LA)	1	33 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT	1	65 559 €		LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)	1	101 509 €
	ROSIERS-SUR-LOIRE (LES)	1	55 228 €	VARRAINS		1	88 992 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CONTIGNÉ	1	11 518 €	VAUDELNAY		1	29 761 €
	MARIGNÉ	1	23 286 €	VERNANTES		1	27 186 €
HUILLÉ-LÉZIGNÉ	LÉZIGNÉ	1	35 724 €	VERNOIL-LE-FOURRIER		1	19 445 €
JAILLE-YVON (LA)		2	77 046 €	VILLEBERNIER		1	10 303 €
MÉNITRÉ (LA)		2	233 781 €	TOTAL GÉNÉRAL		63	4 207 391 €

EXTENSIONS DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ALLONNES		4	70 181 €	CHENILLÉ-CHAMPTEUSSÉ	CHENILLÉ-CHANGÉ	1	27 546 €
ANGRIE		2	6 093 €	CORON		2	16 699 €
ANTOIGNÉ		1	857 €	COUDRAY-MACOUARD		1	6 738 €
ARTANNES-SUR-THOUET		1	1 066 €	COURLÉON		1	6 133 €
AVRILLÉ		3	68 438 €	DISTRÉ		3	22 337 €
BAUGÉ-EN-ANJOU	BAUGÉ	3	41 951 €	DOUÉ-EN-ANJOU	DOUÉ-LA-FONTAINE	6	201 299 €
BEAUFORT-EN-ANJOU		1	3 371 €	DURTAL		3	24 818 €
	BEAUFORT-EN-VALLÉE	1	5 659 €	ÉCOUFLANT		4	214 398 €
	GÉE	1	3 430 €	ÉCUILLÉ		2	8 612 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	BEAUPRÉAU	1	2 671 €	ERDRE-EN-ANJOU	BRAIN-SUR-LONGUENÉE	1	2 198 €
	PIN-EN-MAUGES	1	25 358 €		POUÈZE (LA)	1	3 915 €
	POITEVINIÈRE (LA)	1	29 143 €		VERN-D'ANJOU	1	1 603 €
	VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	1	7 096 €	GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	JUIGNÉ-SUR-LOIRE	2	5 204 €
BÉCON-LES-GRANITS		1	5 336 €	GENNES-VAL-DE-LOIRE	GENNES	1	12 500 €
BÉGROLLES-EN-MAUGES		4	139 221 €		GRÉZILLÉ	1	5 892 €
BELLEVIGNE-EN-LAYON	FAVERAYE-MÂCHELLES	1	20 440 €		ST-MARTIN-DE-LA-PLACE	1	6 032 €
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX		1	2 838 €	GREZ-NEUVILLE		1	667 €
	BRÉZÉ	1	9 980 €	HAUTS-D'ANJOU (LES)	CHAMPIGNÉ	2	12 276 €
	CHACÉ	1	8 874 €	INGRANDES-LE FRESNE-SUR-LOIRE		1	2 055 €
BLAISON-SAINT-SULPICE	BLAISON-GOHIER	1	24 872 €	LION-D'ANGERS (LE)		4	74 491 €
BRAIN-SUR-ALLONNES		1	6 910 €	LOIRE-AUTHION	ANDARD	1	12 505 €
BRIOLLAY		1	188 €		BAUNÉ	1	17 563 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE		1	1 006 €		BRAIN-SUR-L'AUTHION	1	19 957 €
	BRISSAC-QUINCÉ	1	2 122 €		CORNÉ	1	13 809 €
	ST-SATURNIN-SUR-LOIRE	1	30 338 €		ST-MATHURIN-SUR-LOIRE	1	120 392 €
	VAUCHRÉTIEN	1	18 907 €	LONGUÉ-JUMELLES		1	40 066 €
BROSSAY		1	13 130 €	LONGUENÉE-EN-ANJOU	MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE (LA)	2	2 061 €
CANTENAY-ÉPINARD		2	16 726 €	LOURESSE-ROCHEMENIER		2	61 146 €
CHALONNES-SUR-LOIRE		2	11 254 €	LYS-HAUT-LAYON	VIHIERS	2	14 848 €
CHANTELOUP-LES-BOIS		1	12 187 €	MAUGES-SUR-LOIRE		1	29 772 €
CHAPELLE-SAINT-LAUD (LA)		2	16 754 €		MARILLAIS (LE)	1	12 020 €
CHAUDEFONDS-SUR-LAYON		1	29 251 €		MESNIL-EN-VALLÉE (LE)	1	13 083 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU		7	59 176 €		MONTJEAN-SUR-LOIRE	1	42 372 €
	CHANZEAUX	1	4 292 €		POMMERAYE (LA)	1	23 403 €
	CHAPELLE-ROUSSELIN (LA)	1	3 697 €		ST-FLORENT-LE-VIEIL	1	1 676 €
	CHEMILLÉ	1	2 238 €	MAULÉVRIER		1	9 685 €
	CHEMILLE-MELAY	1	36 873 €	MAY-SUR-ÈVRE (LE)		2	44 847 €
	JUMELLIÈRE (LA)	1	3 422 €	MAZÉ-MILON	MAZÉ	1	10 104 €
	SALLE-DE-VIHIERS (LA)	1	5 507 €	MÉNITRÉ (LA)		1	393 €
	ST-GEORGES-DES-GARDES	1	9 440 €	MONTILLIERS		2	10 616 €
	STE-CHRISTINE	1	16 756 €	MONTREUIL-BELLAY		1	90 755 €

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
MONTREUIL-JUIGNÉ		3	136 476 €	SOULAIRE-ET-BOURG		1	2 478 €
MONTREUIL-SUR-MAINE		1	32 108 €	ST-AUGUSTIN-DES-BOIS		1	20 037 €
MONTREVAULT-SUR-ÈVRE		1	2 256 €	ST-CHRISTOPHE-DU-BOIS		2	55 012 €
	BOISSIÈRE-SUR-ÈVRE	1	5 688 €	ST-GEORGES-SUR-LOIRE		1	92 369 €
	ST-PIERRE-MONTLIMART	1	744 €	ST-GERMAIN-DES-PRÉS		1	20 296 €
	ST-QUENTIN-EN-MAUGES	1	37 276 €	ST-LAMBERT-LA-POThERIE		3	316 050 €
MÔRS-ÉRIGNÉ		1	39 662 €	ST-LÉGER-SOUS-CHOLET		1	11 018 €
NEUILLÉ		1	823 €	ST-MARTIN-DU-FOUILLLOUX		3	75 713 €
NOYANT-VILLAGES	MEIGNÉ-LE-VICOMTE	1	1 319 €	ST-MELAINE-SUR-AUBANCE		2	72 887 €
OMBRÉE-D'ANJOU	POUANCÉ	1	2 365 €	TERRANJOU	MARTIGNÉ-BRIAND	1	5 123 €
	TREMBLAY	1	8 203 €	TESSOUALLE (LA)		2	6 549 €
ORÉE-D'ANJOU	BOUZILLÉ	1	14 388 €	TIERCÉ		2	10 221 €
	CHAMPTOCEAUX	1	13 209 €	TRÉMENTINES		4	47 243 €
	LIRÉ	1	17 220 €	TUFFALUN	NOYANT-LA-PLAINE	1	14 485 €
	ST-CHRISTOPHE-LA-COUPERIE	1	22 173 €	VAL-DU-LAYON	ST-LAMBERT-DU-LATTAY	1	4 522 €
	ST-LAURENT-DES-AUTELS	1	10 130 €	VARENNES-SUR-LOIRE		1	46 360 €
ORÉE-D'ANJOU		5	71 187 €	VARRAINS		1	8 841 €
PARNAY		1	1 380 €	VERNANTES		1	7 379 €
PLAINE (LA)		1	3 637 €	VERNOIL-LE-FOURRIER		1	6 216 €
PLESSIS-GRAMMOIRE (LE)		3	15 287 €	VERRIÈRES-EN-ANJOU	PELLOUAILLES-LES-VIGNES	1	4 682 €
PONTS-DE-CÉ (LES)		1	29 844 €		ST-SYLVAIN-D'ANJOU	1	12 815 €
RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU		1	26 220 €	VERRIÈRES-EN-ANJOU		6	230 557 €
	VILLEVÊQUE	1	8 134 €	VIVY		3	47 380 €
ROMAGNE (LA)		1	6 870 €	YZERNAY		1	1 842 €
SARRIGNÉ		2	4 540 €	TOTAL GÉNÉRAL		227	4 311 494 €
SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	CHAPELLE-SUR-LOUDON (LA)	1	7 715 €				
	CHÂTELAIS	1	6 660 €				
	NOYANT-LA-GRAVOYÈRE	1	6 667 €				
	SEGRÉ	1	43 975 €				
	STE-GEMMES-D'ANDIGNÉ	1	15 702 €				
SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU		3	155 225 €				
SÉGUINIÈRE (LA)		6	158 767 €				
SEICHES-SUR-LE-LOIR		1	33 728 €				
SÈVREMOINE		5	124 400 €				
	MONTFAUCON-MONTIGNÉ	1	6 513 €				
	ROUSSAY	1	4 411 €				
	ST-GERMAIN-SUR-MOINE	1	8 234 €				
	ST-MACAIRE-EN-MAUGES	1	4 120 €				
	TORFOU	1	39 796 €				

RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ALLONNES		1	3 712 €	CHENILLÉ-CHAMPTEUSSÉ	CHAMPTEUSSÉ-SUR-BACONNE	1	14 955 €
ANTOIGNÉ		1	11 501 €	CHOLET		1	82 727 €
ARTANNES-SUR-THOUET		1	17 326 €	CORON		1	52 961 €
AUBIGNÉ-SUR-LAYON		1	12 663 €	COUDRAY-MACOUARD		2	70 606 €
AVRILLÉ		1	63 863 €	DENÉE		1	52 170 €
BARACÉ		1	23 608 €	DISTRÉ		1	12 734 €
BAUGÉ-EN-ANJOU	BAUGÉ	1	62 171 €	DOUÉ-EN-ANJOU	DOUÉ-LA-FONTAINE	1	114 681 €
	CHEVIRÉ-LE-ROUGE	1	31 974 €	DURTAL		3	202 504 €
BEAUFORT-EN-ANJOU	BEAUFORT-EN-VALLÉE	1	47 664 €	ÉCOUFLANT		1	7 345 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES		1	18 398 €	ERDRE-EN-ANJOU	POUËZE	1	46 553 €
	ANDREZÉ	1	12 263 €	ÉTRICHÉ		1	14 598 €
	BEAUPRÉAU	1	114 883 €	FONTEVRAUD-L'ABBAYE		1	97 693 €
	GESTÉ	1	48 491 €	GARENNES SUR LOIRE (LES)		1	97 €
	JALLAIS	1	25 960 €	GENNES-VAL-DE-LOIRE		1	11 532 €
	JUBAUDIÈRE (LA)	1	6 420 €		CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT	1	10 413 €
	PIN-EN-MAUGES (LE)	1	80 289 €		GENNES	1	12 912 €
	POITEVINIÈRE (LA)	1	8 434 €	INGRANDES-LE FRESNE-SUR-LOIRE	INGRANDES-SUR-LOIRE	1	130 674 €
	VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	1	84 952 €	JUVARDEIL		1	20 669 €
BÉCON-LES-GRANITS		2	101 307 €	LION-D'ANGERS (LE)		2	69 948 €
BELLEVIGNE-EN-LAYON	CHAMP-SUR-LAYON	1	12 085 €	LOIRE-AUTHION	CORNÉ	1	11 224 €
	FAVERAYE-MÂCHELLES	1	10 813 €	LONGUÉ-JUMELLES		2	36 924 €
	RABLAY-SUR-LAYON	1	11 116 €	LONGUENÉE-EN-ANJOU	PLESSIS-MACÉ (LE)	1	16 843 €
	THOUARCÉ	1	17 340 €	MAUGES-SUR-LOIRE		1	11 755 €
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	BRÉZÉ	1	14 602 €		MONTJEAN-SUR-LOIRE	1	52 461 €
	CHACÉ	1	34 873 €		ST-FLORENT-LE-VIEIL	1	8 032 €
BLAISON-SAINT-SULPICE	ST-SULPICE-SUR-LOIRE	1	14 424 €	MAY-SUR-ÈVRE (LE)		1	22 281 €
BLOU		1	6 158 €	MAZÉ-MILON	MAZÉ	1	6 393 €
BOUCHEMAINE		4	146 270 €	MAZIÈRES-EN-MAUGES		1	25 825 €
BRAIN-SUR-ALLONNES		1	10 706 €	MÉNITRÉ (LA)		1	33 963 €
BREILLE-LES-PINS		1	17 951 €	MIRÉ		1	21 736 €
CANDÉ		1	237 223 €	MONTREUIL-JUIGNÉ		3	286 662 €
CANTENAY-ÉPINARD		1	25 018 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	CHAUDRON-EN-MAUGES	1	73 419 €
CHALONNES-SUR-LOIRE		2	88 863 €		CHAUSSAIRE	1	20 064 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU		1	33 414 €		FIEF-SAUVIN (LE)	1	32 083 €
	CHAPELLE-ROUSSELIN (LA)	1	17 588 €		MONTREVAULT	1	23 921 €
	CHEMILLÉ	1	61 954 €		SALLE-ET-CHAPELLE-AUBRY (LA)	1	76 300 €
	COSSE-D'ANJOU	1	16 456 €		ST-PIERRE-MONTLIMART	1	38 800 €
	JUMELLIÈRE (LA)	1	3 081 €		ST-RÉMY-EN-MAUGES	1	13 360 €
	MELAY	1	66 682 €	MONTSOREAU		1	11 369 €
	STE-CHRISTINE	1	23 491 €	MOZÉ-SUR-LOUET		1	24 907 €
	TOURLANDRY (LA)	1	36 749 €				

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
NOYANT-VILLAGES	NOYANT	1	81 425 €	ST-CHRISTOPHE-DU-BOIS		1	28 583 €
NUAILLÉ		1	29 152 €	ST-GEORGES-SUR-LOIRE		1	15 936 €
OMBRÉE-D'ANJOU	COMBRÉE	1	87 316 €	ST-GERMAIN-DES-PRÉS		2	60 176 €
	POUANCÉ	1	39 523 €	ST-LÉGER-SOUS-CHOLET		1	54 797 €
OMBRÉE-D'ANJOU		1	179 202 €	ST-MARTIN-DU-FOUILLOUX		1	80 527 €
ORÉE-D'ANJOU		1	10 544 €	ST-PAUL-DU-BOIS		1	13 941 €
	BOUZILLÉ	1	44 535 €	TESSOUALLE (LA)		1	33 371 €
	CHAMPTOCEAUX	1	4 272 €	THORIGNÉ-D'ANJOU		1	44 403 €
	DRAIN	1	19 873 €	TIERCÉ		1	55 388 €
	LANDEMONT	1	9 345 €	TRÉMENTINES		1	36 423 €
	LIRÉ	1	49 648 €	TUFFALUN		1	49 388 €
	ST-LAURENT-DES-AUTELS	1	48 503 €	VAL-DU-LAYON	ST-AUBIN-DE-LUIGNÉ	1	9 535 €
PELLERINE (LA)		1	16 154 €		ST-LAMBERT-DU-LATTAY	1	24 177 €
PLAINE (LA)		1	16 945 €	VARRAINS		1	37 894 €
PLESSIS-GRAMMOIRE (LE)		2	17 768 €	VERNANTES		1	24 101 €
PONTS-DE-CÉ (LES)		2	133 691 €	VERRIÈRES-EN-ANJOU	ST-SYLVAIN-D'ANJOU	1	35 853 €
PUY-NOTRE-DAME (LE)		1	2 695 €	VEZINS		1	13 293 €
RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	VILLEVÊQUE	1	37 764 €	VILLEBERNIER		1	38 408 €
ROMAGNE (LA)		1	34 637 €	VIVY		1	36 758 €
SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	CHÂTELAIS	1	25 766 €	TOTAL GÉNÉRAL		159	5 820 816 €
	HÔTELLERIE-DE-FLÉE (L)	1	9 627 €				
	NOYANT-LA-GRAVOYÈRE	1	49 762 €				
	ST-MARTIN-DU-BOIS	1	7 709 €				
SÉGUINIÈRE (LA)		2	55 969 €				
SEICHES-SUR-LE-LOIR		1	37 920 €				
SERMAISE		1	16 769 €				
SÈVREMOINE	LONGERON (LE)	1	19 010 €				
	MONTFAUCON-MONTIGNÉ	1	36 229 €				
	RENAUDIÈRE (LA)	1	12 966 €				
	ROUSSAY	1	12 196 €				
	ST-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE	1	66 843 €				
	ST-CRESPIN-SUR-MOINE	1	9 103 €				
	ST-GERMAIN-SUR-MOINE	1	81 042 €				
	ST-MACAIRE-EN-MAUGES	1	34 309 €				
	TILLIÈRES	1	8 184 €				
	TORFOU	1	40 151 €				
SÈVREMOINE		2	22 469 €				
SOMLOIRE		1	2 080 €				
ST-AUGUSTIN-DES-BOIS		1	19 370 €				
ST-BARTHÉLEMY-D'ANJOU		1	140 569 €				

EFFACEMENT DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE, D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DE TÉLÉCOM

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ANGERS		3	171 325 €	MAUGES-SUR-LOIRE	MESNIL-EN-VALLÉE (LE)	1	253 637 €
BAUGÉ-EN-ANJOU	BAUGÉ	1	131 623 €		MONTJEAN-SUR-LOIRE	1	49 327 €
BEAUFORT-EN-ANJOU	BEAUFORT-EN-VALLÉE	1	106 060 €		ST-LAURENT-DE-LA-PLAINE	1	149 921 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	BEAUPRÉAU	1	128 274 €	MAUGES-SUR-LOIRE		1	151 761 €
	CHAPELLE-DU-GENÉT (LA)	1	93 275 €	MAULÉVRIER		1	49 588 €
	JALLAIS	1	178 220 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	BOISSIÈRE-SUR-ÈVRE (LA)	1	61 321 €
	VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	1	74 900 €		FIEF-SAUVIN (LE)	1	55 958 €
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	BRÉZÉ	1	138 624 €	MORANNES-SUR-SARTHE DAUMERAY	CHEMIRÉ-SUR-SARTHE	1	172 454 €
	CHACÉ	1	86 610 €		DAUMERAY	1	78 013 €
	ST-CYR-EN-BOURG	1	22 702 €	MÔRS-ÉRIGNÉ		1	74 185 €
BOIS-D'ANJOU (LES)	BRION	1	78 548 €	NOYANT-VILLAGES	CHALONNES-SUR-LE LUDE	1	290 384 €
BOUCHEMAINE		1	74 369 €		LINIÈRES-BOUTON	1	58 282 €
BRAIN-SUR-ALLONNES		1	187 983 €		MÉON	1	54 657 €
CANTENAY-ÉPINARD		1	152 701 €	NUAILLÉ		1	38 491 €
CHAMBELLAY		1	67 282 €	OMBRÉE-D'ANJOU	TREMBLAY	1	67 958 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHANZEAUX	1	160 186 €	ORÉE-D'ANJOU	LANDEMONT	1	12 917 €
	CHAPELLE-ROUSSELIN (LA)	1	117 152 €		ST-LAURENT-DES-AUTELS	1	97 296 €
	CHEMILLÉ	1	165 492 €	PLESSIS-GRAMMOIRE (LE)		1	92 101 €
	JUMELLIÈRE (LA)	1	10 658 €	PONTS-DE-CÉ (LES)		2	89 918 €
	MELAY	1	127 848 €	POSSONNIÈRE (LA)		1	48 519 €
	VALANJOU	1	58 558 €	PUY-NOTRE-DAME (LE)		1	84 449 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU		1	124 864 €	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	SOUCELLES	1	121 162 €
CHOLET		1	61 610 €		VILLEVÉQUE	1	53 052 €
CLÉRE-SUR-LAYON		1	141 225 €	SAUMUR		3	498 124 €
DISTRÉ		2	193 253 €	SAVENNIÈRES		1	154 049 €
DURTAL		2	355 506 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	CHÂTELAIS	1	178 069 €
ERDRE-EN-ANJOU	VERN-D'ANJOU	1	10 919 €		SEGRÉ	1	3 524 €
FENEU		1	217 679 €	SÉGUINIÈRE (LA)		1	35 600 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	JUIGNÉ-SUR-LOIRE	1	19 387 €	SEICHES-SUR-LE-LOIR		1	69 924 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT	1	107 763 €	SÈVREMOINE		1	283 697 €
	GRÉZILLÉ	1	101 001 €		ST-MACAIRES-EN-MAUGES	1	37 278 €
	ST-MARTIN-DE-LA-PLACE	1	156 824 €		TILLIÈRES	1	223 548 €
JAILLE-YVON (LA)		1	88 984 €	ST-CLÉMENT-DE-LA-PLACE		1	45 423 €
JARZÉ-VILLAGES	BEAUVAU	1	106 948 €	ST-MELAINE-SUR-AUBANCE		1	26 148 €
	FONTAINE-GUÉRIN	1	98 224 €	ST-PHILBERT-DU-PEUPLE		1	19 729 €
	ST-JEAN-DES-MAUVRETS	1	31 081 €	TERRANJOU		1	274 156 €
LOIRE-AUTHION	ANDARD	1	227 054 €		MARTIGNÉ-BRIAND	1	143 259 €
	ST-MATHURIN-SUR-LOIRE	1	55 752 €	TRÉLAZÉ		1	169 421 €
LONGUENÉE-EN-ANJOU		1	86 386 €	TURQUANT		3	106 626 €
	MEIGNANNE (LA)	1	182 569 €	VAL-D'ERDRE-AUXENCE	LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)	1	96 545 €
	MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE (LA)	1	56 617 €	VAUDELNAY		1	357 187 €
LYS-HAUT-LAYON	TANCOIGNÉ	1	18 292 €	TOTAL GÉNÉRAL		93	9 775 480 €
MARCÉ		1	73 496 €				

EXTENSIONS DU RÉSEAU TÉLÉCOM

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ALLONNES		3	59 293 €	LOURESSE-ROCHEMENIER		1	18 868 €
ANGRIE		1	2 036 €	MAUGES-SUR-LOIRE	MONTJEAN-SUR-LOIRE	1	9 889 €
BAUGÉ-EN-ANJOU	BAUGÉ	1	22 687 €	MAY-SUR-ÈVRE (LE)		1	33 390 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	BEAUPRÉAU	1	10 633 €	MONTILLIERS		1	3 973 €
	PIN-EN-MAUGES	1	22 112 €	MONTREUIL-JUIGNÉ		1	1 903 €
BÉCON-LES-GRANITS		1	16 072 €	MONTREUIL-SUR-MAINE		1	10 783 €
BÉGROLLES-EN-MAUGES		2	30 459 €	OMBRÉE-D'ANJOU		1	9 006 €
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	CHACÉ	1	3 862 €	ORÉE-D'ANJOU	BOUZILLÉ	1	11 784 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE		1	3 703 €		ST-LAURENT-DES-AUTELS	1	18 593 €
	BRISSAC-QUINCÉ	1	10 891 €	POSSONNIÈRE (LA)		1	3 418 €
CANTENAY-ÉPINARD		1	7 920 €	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	VILLEVÊQUE	1	8 167 €
CHALONNES-SUR-LOIRE		1	4 871 €	SARRIGNÉ		1	11 609 €
CHANTELOUP-LES-BOIS		1	4 063 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU		1	16 521 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	COSSÉ-D'ANJOU	1	2 568 €		SEGRÉ	1	5 922 €
	JUMELLIÈRE (LA)	1	4 905 €	SÉGUINIÈRE (LA)		1	21 809 €
	STE-CHRISTINE	1	10 827 €	SÈVREMOINE	ROUSSAY	1	16 516 €
CORZÉ		1	3 793 €	ST-GEORGES-SUR-LOIRE		1	80 365 €
DISTRÉ		1	8 126 €	ST-GERMAIN-DES-PRÉS		1	13 339 €
DOUÉ-EN-ANJOU		1	46 819 €	ST-LAMBERT-LA-POThERIE		3	164 575 €
	DOUÉ-LA-FONTAINE	1	2 262 €	ST-MARTIN-DU-FOUILLOUX		2	26 489 €
ÉCOUFLANT		1	86 154 €	TIERCÉ		2	37 234 €
GREZ-NEUVILLE		1	3 841 €	VERRIÈRES-EN-ANJOU		3	114 277 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CHAMPIGNÉ	1	16 374 €		ST-SYLVAIN-D'ANJOU	4	126 112 €
	CONTIGNÉ	1	729 €	VIVY		1	18 320 €
LION-D'ANGERS (LE)		1	7 324 €	TOTAL GÉNÉRAL		61	1 120 642 €
LONGUENÉE-EN-ANJOU		1	33 696 €				
	MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE (LA)	1	14 304 €				

INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET POUR VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ANDARD		1	434 €	MONTREUIL-SUR-MAINE		1	5 096 €
ANGERS		7	3 446 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	CHAUDRON-EN-MAUGES	1	434 €
AVRILLÉ		1	434 €	MOULIHERNE		1	434 €
BEAUFORT-EN-ANJOU	BEAUFORT-EN-VALLÉE	1	434 €	MOZÉ-SUR-LOUET		1	434 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	BEAUPRÉAU	1	434 €	NOYANT-VILLAGES	NOYANT	1	434 €
	VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	1	434 €	ORÉE-D'ANJOU	LANDEMONT	1	434 €
CANTENAY-ÉPINARD		1	5 096 €	POSSONNIÈRE (LA)		1	434 €
CHOLET		4	2 172 €	SAUMUR		1	434 €
DRAIN		1	434 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	NOYANT-LA-GRAVOYÈRE	1	434 €
ERDRÉ-EN-ANJOU	POUÉZE (LA)	1	869 €		SEGRÉ	1	434 €
FENEU		1	434 €	SOULAINES-SUR-AUBANCE		1	434 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	ROSIERS-SUR-LOIRE (LES)	1	5 196 €	ST-BARTHÉLEMY-D'ANJOU		1	434 €
GESTÉ		1	434 €	STE-GEMMES-SUR-LOIRE		1	434 €
INGRANDES-LE FRESNE-SUR-LOIRE	INGRANDES-SUR-LOIRE	1	8 565 €	TIERCÉ		1	434 €
LONGUÉ-JUMELLES		1	869 €	TRÉLAZÉ		1	434 €
LONGUENÉE-EN-ANJOU	PLESSIS-MACÉ (LE)	1	434 €	TRÉMENTINES		1	434 €
LYS-HAUT-LAYON	VIHIERS	1	434 €	TURQUANT		1	5 096 €
MAUGES-SUR-LOIRE	ST-FLORENT-LE-VIEIL	1	1 163 €	VAL-DU-LAYON	ST-LAMBERT-DU-LATTAY	1	434 €
MÉNITRÉ (LA)		1	434 €	YZERNAY		1	434 €
MONTREUIL-BELLAY		1	854 €	TOTAL GÉNÉRAL		48	50 584 €



AUDITS ÉNERGÉTIQUES

Commune	Commune de l'audit (dont commune déléguée)	Bâtiment(s) audité(s)	Montant audit (HT)	Participation commune (TTC)
BAUGÉ-EN-ANJOU	BAUGÉ	Ancien tribunal	1 545 €	1 161,1 €
	BEAULIEU-SUR-LAYON	Gîte d'étape	2 420 €	358,1 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	JALLAIS	Gymnase Chantreau	2 087 €	464,6 €
	VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	Salle de l'Anjou	1 285 €	358,1 €
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	BRÉZÉ	Salle des loisirs	1 499 €	335,6 €
BRIOLLAY		Groupe scolaire	1 285 €	601,9 €
CANTENAY-ÉPINARD		Mairie	1 285 €	358,1 €
CERQUEUX (LES)		Gymnase	1 285 €	601,9 €
CHALONNES-SUR-LOIRE		Mairie-étage au dessus du CCAS + Poste	1 350 €	407,0 €
		École maternelle Petit Prince	1 350 €	601,9 €
		Salle Jeanne d'Arc	1 480 €	415,7 €
		Mairie	1 740 €	601,9 €
DENÉE		École	1 285 €	407,0 €
		Mairie / garderie	1 545 €	407,0 €
ÉCOUFLANT		Centre de loisirs	2 683 €	682,4 €
		Boulangerie et logement	1 675 €	415,7 €
ERDRE-EN-ANJOU	POUÈZE (LA)	École maternelle	1 960 €	464,6 €
FENEU		Mairie et logement	3 232 €	407,0 €
INGRANDES-LE FRESNE-SUR-LOIRE	INGRANDES	École maternelle	1 840 €	407,0 €
	INGRANDES	École primaire	2 584 €	464,4 €
LANDE-CHASLES (LA)		Salle des fêtes	1 746 €	344,4 €
LION-D'ANGERS (LE)		Salle David d'Angers + bibliothèque	3 200 €	358,1 €
LOIRÉ		Épicerie / restaurant	1 637 €	358,1 €
LOIRE-AUTHION	DAGUENIÈRE (LA)	Mairie salle des fêtes	2 240 €	464,6 €
		Groupe scolaire	3 200 €	601,9 €
		Salle de l'Écot	1 350 €	407,0 €
MONTREUIL-JUIGNÉ		Groupe scolaire Pagnol	2 975 €	969,5 €
MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	MONTREVAULT	École maternelle	3 034 €	464,6 €
		École primaire	1 821 €	415,7 €
NOYANT-VILLAGES	NOYANT	Mairie de Noyant-Villages	1 637 €	464,4 €
OMBRÉE-D'ANJOU	CHAZÉ-HENRY	École Les P'tits Cailloux	1 415 €	589,2 €
ORÉE-D'ANJOU	CHAMPTOCEAUX	École la Garenne	2 100 €	767,8 €
SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU		École élémentaire Curie	1 400 €	601,9 €
		École élémentaire Ferry	2 100 €	464,4 €
		École maternelle Curie	1 400 €	464,4 €
		École maternelle Jules Ferry	3 200 €	464,4 €
		Groupe scolaire La Jaudette	1 820 €	601,9 €
SAINT-PAUL-DU-BOIS		Mairie	3 200 €	407,0 €
		Maison du théâtre rural	2 100 €	464,4 €
SAUMUR VAL DE LOIRE	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAUMUR VAL DE LOIRE	Stade Offard	2 420 €	1 161,1 €
SÈVREMOINE	LONGERON (LE)	Espace Mazerelle	1 740 €	601,9 €
	SAINT-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE	Maison du temps libre	2 420 €	358,1 €
SOUCELLES		Mairie	3 200 €	358,1 €
SÈVREMOINE	TILLIÈRES	Groupe scolaire Vivaldi	1 740 €	601,9 €
	TORFOU	Maison commune des loisirs	1 480 €	464,6 €
VAL-DU-LAYON	SAINT-LAMBERT-DU-LATTAY	Maison de l'enfance	1 545 €	601,9 €
VERNANTES		Logements CCAS 18 rue des Frères Champneuf	1 415 €	349,2 €
		Logements CCAS 20 rue des Frères Champneuf	1 870 €	349,2 €
		Logements CCAS 27 rue des Frères Champneuf	1 480 €	349,2 €
		Logements CCAS 29 rue des Frères Champneuf	1 415 €	349,2 €
YZERNAY		Supérette	1 637 €	407,0 €
TOTAL GÉNÉRAL			99 351 €	25 545,6 €

ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Commune	Commune de l'audit (dont commune déléguée)	Bâtiment(s) audité(s)	Montant audit (HT)	Participation commune (TTC)
CANTENAY-ÉPINARD		École / cantine	2 853 €	684,6 €
CHAMBELLAY		École publique	2 365 €	567,6 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	SAINTE-CHRISTINE	Maison communale des loisirs	1 415 €	415,7 €
CHENILLÉ-CHAMPTEUSSÉ	CHAMPTEUSSÉ-SUR-BACONNE	Salle des fêtes	1 285 €	358,1 €
ERDRE-EN-ANJOU	POUÉZE (LA)	Bâtiments centre-bourg	3 900 €	936,0 €
ÉTRICHÉ		Salle des fêtes de l'Alerte	1 637 €	407,0 €
LION-D'ANGERS (LE)	LION-D'ANGERS (LE)	Groupe scolaire	2 820 €	676,8 €
LOIRE-AUTHION	DAGUENIÈRE (LA)	Mairie / salle des fêtes	2 240 €	464,6 €
MIRÉ		École primaire	2 400 €	576,0 €
NEUILLÉ		École	1 960 €	464,6 €
ORÉE-D'ANJOU	CHAMPTOCEAUX	École la Garenne	2 100 €	767,8 €
	VARENNE (LA)	Bâtiments centre-bourg	4 860 €	1 166,4 €
SARRIGNÉ		École / cantine	2 460 €	590,4 €
SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS		École	2 160 €	518,4 €
TOTAL GÉNÉRAL			34 455 €	8 593,8 €

ÉTUDE DE FAISABILITÉ RÉSEAU DE CHALEUR

Commune	Commune de l'audit (dont commune déléguée)	Bâtiment(s) audité(s)	Montant audit (HT)	Participation commune (TTC)
MAUGES-SUR-LOIRE	POMMERAYE (LA)	Réseau de chaleur	6 150 €	1 476,0 €
MONTREVAULT-SUR-EVRE	SAINTE-PIERRE-MONTLIMART	Réseau de chaleur	10 845 €	2 602,8 €
TOTAL GÉNÉRAL			16 995 €	4 078,8 €

CONVENTIONS CEP SIGNÉES EN 2019

COMMUNE	DATE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION
MONTREUIL-SUR-MAINE	28/01/2019
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	25/01/2019
CC LOIRE LAYON AUBANCE	22/02/2019

TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

SUBVENTIONS FIPEE

COMMUNE / EPCI	COMMUNE DÉLÉGUÉE	TYPE D'OPÉRATION	TYPE ENR	BÂTIMENT	Montant de la subvention HT
ALLONNES		Rénovation thermique et EnR	Pompe à chaleur air / eau	MSAP	16 051 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	ANDREZÉ	Rénovation thermique	Chaudière bois plaquette	Maison commune de loisirs	40 000 €
	JALLAIS	Rénovation thermique	Autre	Gymnase Chantreau	38 000 €
BÉCON-LES-GRANITS	VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	Rénovation thermique et EnR	Chaudière bois granulé	École Françoise Dolto	43 020 €
		Rénovation thermique et EnR	Pompe à chaleur air / air	Accueil de jour	9 596 €
BOIS-D'ANJOU (LES)	FONTAINE-GUÉRIN	Rénovation thermique et EnR	Pompe à chaleur air / air	Bibliothèque	6 180 €
		Rénovation thermique	Chauffage électrique direct (convecteurs, radiants...)	Groupe scolaire	19 340 €
BRIOLLAY	BRIOLLAY	Rénovation thermique	Chaudière gaz naturel	Groupe scolaire	70 800 €
CHAMBELLAY		EnR seule	Chaudière bois granulé	École	7 120 €
		Rénovation thermique	Sans changement	Mairie / Poste	9 660 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	SAINTE-CHRISTINE	Rénovation thermique et EnR	Pompe à chaleur géothermique	Maison commune de loisirs	44 780 €
CHENILLÉ-CHAMPTEUSSÉ	CHAMPTEUSSÉ-SUR-BACONNE	Rénovation thermique	Chaudière gaz propane cuve	Salle des fêtes	26 680 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉES DU HAUT-ANJOU	CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE	EnR seule	Chaudière bois granulé	École de musique + maison intercommunale	40 900 €
		Rénovation thermique et EnR	Chaudière bois granulé	Maison intercommunale	90 400 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	BRISSARTHE	Rénovation thermique	Sans changement	École	45 780 €
MIRÉ		Rénovation thermique et EnR	Pompe à chaleur géothermique	École primaire	56 998 €
MORANNES-SUR-SARTHE DAUMERAY	MORANNES	Rénovation thermique	Chauffage électrique direct (convecteurs, radiants...)	Salle des fêtes et des sports	17 480 €
MÛRS-ÉRIGNÉ		Rénovation thermique	Chaudière gaz naturel	École élémentaire Bellevue	84 000 €
NEUILLÉ		Rénovation thermique et EnR	Pompe à chaleur géothermique	École	47 127 €
NOYANT-VILLAGE	PARÇAY-LES-PINS	Rénovation thermique et EnR	Chaudière bois granulé	École	60 700 €
ORÉE-D'ANJOU	CHAMPTOCEAUX	Rénovation thermique	Chaudière bois granulé	Groupe scolaire	100 000 €
	SAINT-LAURENT-DES-AUTELS	Rénovation thermique et EnR	Pompe à chaleur géothermique	Réseau de chaleur	31 770 €
SAINT-MELAINE-SUR-AUBANCE		Rénovation thermique	Chaudière gaz naturel	Bibliothèque	24 800 €
SAINT-PAUL-DU-BOIS		Rénovation thermique	Chaudière gaz propane cuve	Mairie	9 780 €
SAUMUR VAL DE LOIRE	DOUÉ-LA-FONTAINE	Rénovation thermique et EnR	Pompe à chaleur air/air	Médiathèque	9 930 €
SÈVREMOINE	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE	Rénovation thermique et EnR	Pompe à chaleur air / eau	Centre social	48 160 €
SOULAINES-SUR-AUBANCE	SOULAINES-SUR-AUBANCE	Rénovation thermique	Chauffage électrique direct (convecteurs, radiants...)	Salle communale du Tilleul	6 675 €
TUFFALUN	AMBILLOU-CHÂTEAU	Rénovation thermique et EnR	Chaudière bois granulé	École	40 000 €
VAL D'ERDRE-AUXENCE	LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)	Rénovation thermique et EnR	Chaudière bois granulé	Mairie	56 800 €
VERNANTES		Rénovation thermique	Chauffage électrique direct (convecteurs, radiants...)	Salle des anciens	8 599 €
VERRIÈRES-EN-ANJOU	PELLOUAILLES-LES-VIGNES	Rénovation thermique	Chaudière gaz naturel	Groupe scolaire	88 000 €
TOTAL GÉNÉRAL					1 199 125 €

Suivez-nous
sur les réseaux
sociaux !

